

RAA 2022-2023



La Chrysalide

m. h. c. s. m.
centre de crise 24/7



*La personne
au coeur de notre
préoccupation*

MAISON D'HÉBERGEMENT
COMMUNAUTAIRE
en santé mentale

24/7

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE
avec soutien et accompagnement
pour hommes et femmes adultes
en situation de vulnérabilité ou de détresse

accessible et sécuritaire

CHRYSALIDE.CA

Info.intervenants@chrysalide.ca

 La Chrysalide MHCSM



819 294-9292



#MonHistoire

Nos histoires sont uniques, mais elles portent un même message :
l'universalité des soins de santé mentale est importante et nous devons l'assurer sans attendre.



1 au 7 mai 2023

semainesantementale.ca

La santé mentale est une composante essentielle de la santé.

C'est un *équilibre dynamique* entre les différentes sphères de la vie : sociale, physique, spirituelle, économique, émotionnelle et mentale. Elle nous permet d'agir, de réaliser notre potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie et d'apporter une contribution à la communauté. Elle est influencée par les conditions de vie, les valeurs collectives dominantes ainsi que les valeurs propres à chaque personne.

Il est important de spécifier que la santé mentale est plus que l'absence de maladie. En ce sens, une personne peut vivre avec une maladie mentale et avoir un bien-être mental qui pourrait se refléter à travers des relations satisfaisantes ou un emploi épanouissant!



Rédaction et mise en page du Rapport d'activités

Lauriann St-Pierre, directrice intérimaire

Note de rédaction : Dans ce document, le masculin sera parfois utilisé pour alléger le texte.

Table des matières



SECTION I : Ouverture

Le mot de la présidente	p.3
Le mot de la directrice intérimaire	p.4
Témoignages extraits de notre livre d'or	p.5

SECTION II : Reddition de comptes du financement à la mission

Critère 1 - Conformité de la mission	p.7
Critère 2 - Contributions de la communauté	p.8
Critère 3 - Engagement de l'organisme	p.9
Critère 4 - Collaborations et partenariats	p.10
Critère 5 - Réponses aux besoins de la communauté	p.11
Critère 6 - Démonstration du fonctionnement démocratique	p.12

SECTION III : Vie démocratique

Invitation à l'AGA	p.14
Ordre du jour	p.15
Procès-verbal	p.16

SECTION IV : La Chrysalide MHCSM

Historique	p.23
Réalisation de la mission	p.24
Équipe	p.28

SECTION V : Statistiques

Demandes d'hébergement	p.29
Séjours en hébergement	p.31
Profil des personnes hébergées	p.32
Profil des personnes : hébergement de crise	p.33
Profil des personnes : hébergement de stabilisation	p.34
Profil des personnes : hébergement de relocalisation	p.35
Profil des personnes : hébergement en dépendance	p.36
Bilan des interventions	p.37
Statistique des repas	P.39
Appréciation des services	p.40

SECTION VI : Mobilisations de l'équipe

Formations, réunions et ressourcement	p.41
---------------------------------------	------

SECTION VII: Réalisation des priorités d'action

Bilan des priorités d'action précédentes	p.42
Renouvellement des priorités d'action	p.44

SECTION IX : Prévisions budgétaires

Revenus et dépenses	p.46
---------------------	------

ANNEXES

Guide du résident	p.48
-------------------	------

REMERCIEMENTS	p.56
---------------	------

Le mot de la présidente



Les dernières années ont été assez mouvementées pour La Chrysalide. La Covid que l'on ne peut passer sous silence ainsi que les mouvements de personnel ont à mainte reprise été au cœur des discussions du CA. Une lueur d'espoir donné par les gouvernements ainsi que des enveloppes supplémentaires données au centre de crise nous ont permis d'augmenter les salaires des gens de l'équipe et ainsi apporter une meilleure rétention du personnel et de meilleures possibilités de recrutement pour notre organisme.

Malgré tout, notre équipe en place a su être présente pour accomplir notre mission et aider de nombreuses personnes de la région à mieux traverser les moments de crise. Chantal, Lauriann et l'équipe ont ainsi assuré la bonne marche de La Chrysalide tout en se dévouant au bien-être de la clientèle.

Le Conseil d'administration est là pour les soutenir et nous aurons, je crois, plusieurs dossiers sur lesquels se pencher maintenant que la crise sanitaire est en quelque sorte derrière nous. Nous devons aller de l'avant et penser à l'avenir de la Chrysalide. L'offre de meilleur salaire devrait nous permettre de mieux conserver l'équipe en place et se concentrer sur autres choses dont la recherche d'un autre bâtiment ainsi que la possibilité d'offrir plus de services. Nous devons aussi nous pencher sur une façon originale et efficace pour amasser des dons afin d'augmenter notre financement.

La Chrysalide va continuer à collaborer avec les autres organismes du territoire qui sont aussi dédiés à la santé mentale et à la crise psychosociale. Nous allons aussi travailler à renforcer nos liens avec les organismes de Trois-Rivières puisqu'une grande partie de la clientèle provient toujours de là.

Je tiens à remercier les membres du CA qui par leurs implications permettent de faire une différence. Chacun de vous par votre disponibilité et votre implication vous apporter un plus aux gens qui en ont besoin. Les dernières années n'ont pas toujours été faciles, mais je suis confiante que nous pourrons aider la Chrysalide à continuer d'accomplir sa mission et de rester présente longtemps sur notre territoire.

Je suis certaine que les prochaines années seront encore meilleures!

Sonia Caron

Présidente du conseil d'administration

Le mot de la directrice intérimaire



L'OMS vient tout juste de décréter que la planète n'est plus en urgence pandémique; l'année qui débute entraîne donc avec elle le retour à la normalité. Après 3 années d'adaptations constantes, on peut enfin se remettre à respirer librement. Ces trois dernières années nous ont fait perdre des plumes. En effet, ce qui a le plus marqué notre année 2022-2023 est sans doute la crise de la main-d'œuvre qui nous a frappés durement.

Au cours des 2 dernières années, nous avons dû dire au revoir à 15 membres de l'équipe. Cette année, ce sont 8 intervenants qui nous ont quittés, dont 6 temps plein. Sur une équipe d'une dizaine de personnes c'est énorme; assurer l'entraînement de la relève sans épuiser les troupes tout en conservant la qualité de nos services fut l'un de nos plus grands défis. En cohérence avec la mobilisation *Le Choix Impossible* portée par le ROBSM, nous avons pris la décision de réviser à la hausse notre échelle salariale afin de ralentir l'exode de nos intervenants vers le réseau public et d'être plus attractifs en période de recrutement, parce qu'on ne se le cachera pas, en période de plein emploi, les milieux 24/7 on part avec une grosse longueur de retard quand on cherche à séduire les chercheurs d'emploi...

C'est aussi en cohérence avec *Le Choix Impossible* que nous avons instauré une mesure de recentrage vers notre mission, soit celle de limiter les hébergements de relocalisation pour les gens ne provenant pas de notre territoire. Nos statistiques démontrent clairement que cette mesure a été efficace; réduire les hébergements de relocalisation, nous a permis d'effectuer plus d'hébergement de crise et de stabilisation. On remarque aussi un effet marqué sur la proportion des admissions en hébergement reliées à une crise psychosociale vs crise psychopathologique. Cette mesure nous permet visiblement de mieux répondre à notre mission d'offrir des services d'hébergement aux personnes en situation de crise psychosociale!

Je tiens à remercier sincèrement les membres de notre conseil d'administration pour leur appui et leur confiance. Merci à tous les membres de l'équipe, tant ceux qui nous ont quittés que ceux qui nous ont rejoints, de nous permettre d'offrir des services de qualité auprès des gens qui frappent à notre porte. Merci à tous nos partenaires du réseau public et des organismes communautaires, mais surtout à tous les gens qui nous ont fait confiance cette année, car c'est grâce à vous que nous apprenons à devenir des meilleurs intervenants. En espérant qu'un peu plus de stabilité nous attende en 2023-2024!

Lauriann St-Pierre
Directrice intérimaire

Témoignages extraits de notre livre d'or

Aujourd'hui je quitte avec le cœur gros puisque je vous apporte avec moi. Je laisse derrière moi beaucoup de bagages, mais tout en étant remplie de nouvelles choses. Grâce à vous, je suis toujours là. Merci, vous m'avez sauvé la VIE!

Ce passage à la Chrysalide a été pour moi très béni. Je me suis totalement ouverte et en confiance. Cela m'a permis d'ouvrir et de partager pour la première fois, tous les secrets trop lourds à porter et d'être accueillie avec tellement de bienveillance et de respect. J'ai réouvert mon cœur et ma lumière autant avec le personnel et aussi avec beaucoup d'échanges enrichissants avec les résidents. Je bénis tous ces anges qui ont illuminé ma vie, mon cœur et mon âme avec la plus grande gratitude!

S'il fallait que j'achète des fleurs pour vous remercier, le terrain n'est vraiment pas assez grand pour tout ce que vous avez fait pour moi. Je suis très reconnaissant pour tout l'effort que vous avez mis pour améliorer mon cheminement. Grâce à vous je me sens confiant de devenir la personne que je veux être plutôt que celle que les autres veulent que je devienne. Merci à la direction et aux intervenants.

Le cœur humain est comme la mer, il est immense et c'est dans ses profondeurs que l'on trouve les plus grandes richesses. Vous faites partie de ces richesses qui embellissent le monde. Dans vos regards, on perçoit l'amour que vous portez aux gens en détresse. Merci, un si petit mot pour tout ce que vous faites!

Vous faites un super travail. Je pars satisfait de toute l'équipe. Vous serez toujours dans mon cœur. Vous êtes essentiels.

La Chrysalide, un mot trop scientifique pour une approche aussi humaine. Trop souvent derrière les diagnostics et les maux apparents on oublie l'être humain qui les porte. Qui porte un fardeau depuis si longtemps qu'un simple séjour dans ce cocon, permet à une vulgaire chenille de ressentir un peu de chaleur pour ne pas se laisser emporter par le froid d'un hiver qui perdure. Une pause avant de retourner dans le blizzard en attendant le printemps. Une larve qui aspire à l'imago et qui dans la nymphe, découvre qu'elle peut encore être un papillon, même si l'œuf a été pondu dans les pesticides. Merci de ce répit qui facilitera l'envol.

Programme de soutien aux organismes communautaires

L'exercice de la reddition de comptes permet de démontrer que La Chrysalide MHCSM rencontre les exigences du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), mais aussi que l'organisme correspond à l'action communautaire autonome (ACA).

« Le ministère de la Santé et des Services sociaux diffusait, en février 2008, un document précisant les exigences relatives au processus de reddition de comptes dans le cadre du soutien à la mission globale du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). (...) Le processus de reddition de comptes dont il est question vise à déterminer si les activités de l'organisme s'inscrivent dans le cadre de la mission pour laquelle il est soutenu et si cet organisme satisfait aux exigences du PSOC »¹.

Documents prescrits	Critères du rapport d'activité	
<ul style="list-style-type: none"> • Avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle; • Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle; • Procès-verbal ou extraits du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle; • Nombre de participants à l'Assemblée générale annuelle : <ul style="list-style-type: none"> - Section sur la présentation du rapport d'activité; - Section sur la présentation du rapport financier; - Section sur la présentation des travaux des comités, s'il y a lieu; - Section qui concerne des discussions sur les orientations de l'organisme, s'il y a lieu; • Rapport financier; • Rapport d'activité. 	CRITÈRE 1	Démonstration de la conformité entre les activités réalisées par l'organisme et les objets de sa charte et que l'organisme œuvre dans le domaine de la santé et des services sociaux.
	CRITÈRE 2	Démonstration de la contribution de la communauté à la réalisation des activités de l'organisme.
	CRITÈRE 3	Démonstration du dynamisme et de l'engagement de l'organisme dans le milieu et de la concertation avec les ressources.
	CRITÈRE 4	Démonstration des collaborations et des partenariats.
	CRITÈRE 5	Démonstration de la réponse apportée aux besoins du milieu.
	CRITÈRE 6	Démonstration d'un fonctionnement démocratique, de la tenue des Assemblées générales annuelles et des réunions du Conseil d'administration.

¹ Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches (2010); Aide-mémoire sur la reddition de comptes; Programme de soutien aux organismes communautaires.

CRITÈRE 1 : *Démonstration de la conformité entre les activités réalisées par l'organisme et les objets de sa charte et que l'organisme œuvre dans le champ de la santé et des services sociaux.*

Mission (charte)	Activités
1. Offrir aux personnes en situation de crise psychosociale des districts des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska des services d'hébergement communautaire de dépannage et de court terme;	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Hébergement temporaire offrant 9 lits, incluant des repas et une vie de groupe participative. ✓ Évaluation des demandes d'hébergement 24/7. ✓ Admission rapide en hébergement suivant la demande. ✓ Priorisation des demandes d'hébergement provenant des MRC Bécancour et Nicolet-Yamaska. ✓ Interventions téléphoniques brèves avec ou sans références vers d'autres services.
2. S'assurer que les personnes hébergées bénéficient de services intégrés et adaptés à leurs besoins en les référant ou en les accompagnant, s'il y a lieu, vers les ressources appropriées;	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivi clinique en hébergement. ✓ Accompagnement de la personne hébergée dans ses démarches et activités quotidiennes. ✓ Participation à des Plans de services individualisés (PSI).
3. Contribuer à ce que chaque personne hébergée se mette en action, dans un processus de prise en charge par elle-même;	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan d'action individualisé (PAI) révisé régulièrement. ✓ Soutien modulé selon les besoins de la personne en respect de son autonomie. ✓ Reprise d'une saine hygiène de vie favorisée par l'implication de la personne hébergée dans les activités de la vie domestique. ✓ Ateliers et loisirs ponctuels.
4. Sensibiliser la population aux réalités des personnes en situation de crise afin de faciliter leur intégration sociale;	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Offre de conférences de promotion et de sensibilisation. ✓ Implication et partenariat avec les ressources en santé mentale des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska pour des activités de sensibilisation et contrer la stigmatisation.
5. Collaborer au développement de nouveaux services permettant de répondre aux besoins de personnes vivant des problèmes de santé mentale.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Participation aux réseaux locaux de services (RLS). ✓ Participation à des tables de concertations. ✓ Présence active dans les rencontres de nos regroupements spécifiques en santé mentale, crise psychosociale et dépendance.

CRITÈRE 2 : *Démonstration de la contribution de la communauté à la réalisation des activités de l'organisme*

1. Ressources humaines et matérielles (partage de ressources, de locaux, d'équipements ou de services)

Chaque année, la Ville de Bécancour nous permet d'utiliser gratuitement ses locaux dans différents secteurs pour nos formations ou pour nos AGA. Aussi, les services à la communauté nous offrent l'accès à des imprimantes et à de l'équipement pour boudiner des cahiers.

La bibliothèque du secteur Bécancour permet aux résidents d'aller consulter des livres et d'utiliser Internet.

Nous mettons notre salle d'intervention et notre salle de réunion à la disposition de nos partenaires pour atteindre leur clientèle de notre territoire afin de faciliter l'accès à leurs services.

Régulièrement, l'organisme Entraide Bécancour nous offre les surplus de denrées alimentaires qui proviennent de Moisson Mauricie. Entraide Bécancour permet également à tous les résidents qui arrivent en situation d'urgence l'accès à des vêtements gratuitement par le biais d'une réquisition. Ceci est une aide précieuse pour nos résidents.

2. Ressources financières

Un gros merci à notre donateur, La friperie Chez Marie 4 Poches, votre aide est précieuse!

Malgré le peu de moyens financiers, des résidents ou leurs familles nous font parfois des dons à la hauteur de leurs moyens. Deux, cinq ou vingt dollars de temps à autre, mais il n'y a pas de petits dons et le donateur le fait de bon cœur.

De nouveaux joueurs dans la philanthropie viennent aussi nous donner un coup de main : parfois nos utilisateurs de service font des levées de fond personnelles sur *Go fund me* et *CanadaHelps.org*, un choix des entrepreneurs qui doivent remettre une partie de leurs profits à des organismes de leur région.

Merci aussi à tous les donateurs de Centraide Régions centre-ouest du Québec qui permettent la réussite des campagnes de financement année après année.

La subvention de Bell cause pour la cause en provenance de la Fondation Santé BNY nous a permis, encore cette année, d'offrir gratuitement à la population les ateliers d'autogestions conçus par Relief conjointement avec La Traverse du sentier. Deux ateliers ont été offerts à la salle Nicolas-Perrot de Bécancour, soit Anxiété et Dépression, 8 personnes différentes y ont participé.

<p>3. Bénévoles</p>	<p>Nous avons un bon partenariat avec le Centre d'action bénévole de Bécancour pour les transports.</p> <p>M. Jacques Plouffe est notre bénévole désigné au transport des résidents lors des déplacements qui ne sont pas couverts par les services du Centre d'action bénévole.</p>
<p>4. Publicité gratuite dans un autre réseau</p>	<p>Les services de l'organisme sont présentés par le biais d'autres sites Internet, dont celui du ROBSM des régions 04-17, de la Fédération régionale des OSBL d'habitation Mauricie Centre-du-Québec, de la CDC Bécancour et du RESICQ. L'organisme paraît également dans divers bottins de ressources communautaires, dont celui du Centre d'action bénévole de Trois-Rivières. La radio VIA 90.5 nous permet l'annonce de nos événements par le biais de son babillard. Nous avons aussi bénéficié de la gratuité de nos affichages de postes sur le site de Indeed par le biais de notre regroupement FROHMCQ.</p>
<p>5. Réseau de distribution de dépliant</p>	<p>Les dépliants de l'organisme sont distribués principalement dans les organismes et établissements suivants : divers points de service du CIUSSS MCQ; La Traverse du sentier; La Relance; La Passerelle; La Lanterne; Entraide Bécancour; L'association des proches aidants Bécancour Nicolet-Yamaska, le ROBSM des régions 04-17 et la CDC Bécancour. Le nombre de dépliants distribués n'est pas disponible, puisqu'il n'est pas répertorié.</p>
<p>6. Références par d'autres organismes</p>	<p>Les références sont indiquées dans la section sur les statistiques d'hébergement (page 30).</p>

CRITÈRE 3 : *Démonstration du dynamisme et de l'engagement de l'organisme dans le milieu et de la concertation avec les ressources*

Affiliation	Partenaires/associations/regroupements	Délégations	Mandats
Local	Corporation de développement communautaire (CDC) de Bécancour	Chantal Laneuville	TCCB/Conseil d'Administration/ Développement social
	Réseau local de services (RLS) du CIUSSS MCQ	Chantal Laneuville	Table santé mentale et dépendance
Régional	Regroupement des organismes de base en santé mentale des régions 04-17 (ROBSM)	Chantal Laneuville	CA Table hébergement Comité de liaison/CIUSSSMCQ Mouvement Choix impossible

Régional	Fédération des OSBL d'habitation de la Mauricie et du Centre-du-Québec	Chantal Laneuville	CA
	Centraide Centre-du-Québec	X	X
National	Regroupement des ressources communautaires d'intervention de crise du Québec (RESCICQ)	Chantal Laneuville	Réunions des groupes membres
	Réseau Québécois des OSBL d'habitation	X	X
	Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID)	X	X
	Association québécoise de prévention du suicide (AQPS)	X	X

X = Aucune délégation ou implication particulière

CRITÈRE 4 : *Démonstration des collaborations et des partenariats*

- 1. Implication des membres de la collectivité**

Les membres de la collectivité s'impliquent dans le Conseil d'administration. Cependant, aucun autre comité de travail n'a nécessité l'implication des membres de la collectivité cette année.
- 2. Collaboration avec différents partenaires**

Lorsqu'un résident bénéficie de services d'un partenaire, ce dernier est interpellé dès le début afin d'offrir une continuité et une complémentarité de services. Les intervenants externes, du **CIUSSS MCQ** comme des ressources communautaires, viennent rencontrer les résidents en hébergement, en concertation avec l'équipe d'intervention (voir les statistiques d'intervention).

 - **L'infirmière en santé publique au CIUSSS MCQ**, vient rencontrer les résidents en hébergement sur une base mensuelle afin d'offrir son expertise et ses outils en prévention et dépistage (vaccination, ITSS, etc.);
 - La Relance Bécancour Nicolet-Yamaska vient rencontrer les résidents en hébergement sur une base mensuelle pour effectuer des ateliers de sensibilisation aux dépendances.
 - L'organisme d'entraide Mauricie-Centre-du-Québec pour hommes agressés sexuellement dans l'enfance (EMPHASE) a signé un protocole d'entente de service afin de venir présenter ses services et faire des rencontres individuelles pour hommes seulement. Les ateliers se font sur une base mensuelle.
 - Une belle collaboration s'est aussi développée avec l'organisme La Rue Bécancour. Les travailleurs de rue viennent nous visiter sur demande pour présenter leurs services et créer un lien avec les personnes du territoire qu'ils desservent pouvant avoir des besoins particuliers.
 - Nous avons aussi une collaboration avec l'organisme Hépatites ressources Mauricie. Ils viennent faire le dépistage directement dans nos lieux et font de la sensibilisation un avant-midi par 2 mois.
 - La collaboration avec la Chaire de Médecine de l'Université de Montréal est toujours en vigueur. Ce partenariat est bénéfique pour La Chrysalide et permet de faire un beau lien entre l'équipe de médecins du CHAUR et nous. Des étudiants choisissent notre milieu chaque année pour effectuer leur stage de médecine sociale et engagée.

- Cette année, La Chrysalide MHCSM a accueilli des stagiaires provenant du Collège Laflèche. Notre implication dans le processus de formation de nos intervenants en devenir est très importante pour nous et par le fait même, nous aide dans le recrutement d'employés qualifiés (voir la liste des stagiaires page 31).
- Nous avons aussi eu une belle ouverture de l'UQTR campus de Drummondville qui nous a ajouté à sa liste de milieu de stage pour les cohortes de Travail Social.
- Plusieurs équipes d'étudiants passent à la Chrysalide pour venir nous visiter, présenter nos services en classe et/ou nous proposer des outils de travail qu'ils ont fait en travail d'équipe pour nos intervenants ou nos résidents. Cette année, nous avons reçu la visite de quelques groupes d'étudiants :
 - ✓ Des étudiants en technique policière du Cégep de Trois-Rivières;
 - ✓ Des étudiants en technique d'intervention en milieu carcéral du cégep de Shawinigan.

Occasionnellement, à la demande d'un partenaire, un membre de l'équipe peut se déplacer pour faire la promotion ou la représentation de La Chrysalide MHCSM auprès d'un autre organisme communautaire. Dans la dernière année, très peu de représentations ont été faites.

3. Participation à des événements particuliers

Depuis quelques années, la Chrysalide MHCSM s'est démarquée dans son implication dans différents projets avec les partenaires. Cette année, nous avons entre autres participé aux événements suivants :

- La Grande bouffée d'air au parc de la Rivière Gentilly
- La nuit des sans-abris de Bécancour
- Rendez-vous santé-mentale BNY

CRITÈRE 5 : *Démonstration de la réponse apportée aux besoins du milieu*

1. Périodes d'ouverture à la communauté desservie

Les services d'hébergement et d'interventions téléphoniques sont ouverts et disponibles **24 heures** par jour, **7 jours** par semaine et **12 mois** par année. Donc, il s'agit de services continus sans fermeture. Dans certaines périodes plus névralgiques au niveau des ressources humaines, nous avons eu recours à des agents de sécurité la nuit. Donc le service d'intervention de nuit était indisponible en présentiel, mais les interventions en situation de crise étaient toujours disponibles sur appel.

2. Activités et outils d'information et de consultation

Nous distribuons un **dépliant** qui est conçu pour faire la promotion des services offerts, présenter notre approche et démystifier la crise psychosociale.

3. Séminaires, site Internet et formations

Le **site Internet** de l'organisme www.chrysalide.ca et la page Facebook sont bien actifs et la mise à jour est faite régulièrement. Notre programme d'atelier d'autogestion de Relief a été bien actif, nous avons fait 2 cohortes et atteint 8 personnes différentes. Les formations d'autogestion d'anxiété et dépression ont été très appréciées des participants.

Les **conférences de promotion et de sensibilisation** auprès de la population et des organisations sont disponibles en tout temps sur demande. Cette année aucune conférence n'a été demandée.

Notre coordonnatrice clinique/directrice intérimaire a été accréditée pour offrir la formation provinciale sur l'intervention de crise dans le milieu, le déploiement de cette formation n'a cependant pas encore été débuté.

4. **Lien entre les activités réalisées et les besoins de la communauté** Les liens entre les activités réalisées et les besoins de la communauté sont motivés par la **mission** même de l'organisme et se présentent sous la forme de diverses interventions identifiées et quantifiées dans la section des statistiques cliniques.
5. **Territoires desservis** L'hébergement privilégie les provenances de la **MRC de Nicolet-Yamaska** et de la **MRC de Bécancour**, bien qu'une part importante des demandes proviennent du grand **Trois-Rivières** et ses environs. Nous pouvons facilement dire que le territoire de La Chrysalide représente la zone centre du CIUSSS MCQ et ses environs.
6. **Nombre de personnes rejointes et taux de fréquentation**
- *Les personnes rejointes par les activités régulières, individuelles et de groupe, ainsi que le taux de fréquentation, sont des informations précisées dans les statistiques d'hébergement (pages 29 à 39).*
 - **Activités grand public offertes cette année:**
 - o Atelier d'autogestion de Relief; 8 participants différents.
 - o Rendez-vous santé-mentale BNY; environ 120 personnes ont assisté à la conférence donnée par Mme Christine Michaud.
 - o La Grande bouffée d'air; une vingtaine de personnes nous ont rejoints au Parc de la Rivière-Gentilly pour cette belle journée.

Nous estimons avoir rejoint environ 150 personnes avec nos activités grand public

CRITÈRE 6 : Démonstration d'un fonctionnement démocratique, de la tenue des Assemblées générales annuelles et des réunions du Conseil d'administration

1. Le Conseil d'administration	Noms et provenance	Nombre de réunion
	Présidente Madame Sonia Caron, membre sympathisant Secteur privé	Réunions régulières : 7
	Vice-présidente Madame Marie St-Aubin membre individuel Secteur privé	Réunions virtuelles/courriel Plusieurs courriels entérinés en CA régulier
	Trésorier Monsieur Richard Lebleu, membre individuel Secteur privé	Réunions spéciales : 1
	Secrétaire Madame Mireille Berthiaume, membre individuel Utilisatrice de service	Assemblée générale : 1
	Administratrice Madame Luce Montembault, membre individuel Utilisatrice de service	Temps de réunion Réunions régulières
	Administrateur Monsieur André Lasanté, membre sympathisant Utilisateur de service	17h heures
	Administrateur Poste vacant	Réunions spéciales : 2 heures
		Assemblée générale : 1.5 heure

2. L'Assemblée générale annuelle	Date et lieu	Nombre membres présents
	22 juin 2022, Auberge Godefroy, Bécancour	14

3. Les membres	Membres actifs 2022-2023
	72

Un merci spécial...

... à toutes ces personnes qui appuient notre mission, qui s'impliquent ou qui par leur présence essentielle, donnent un sens à notre travail.

Membres individuels, membres sympathisants, partenaires...

Merci d'être là!

La direction, au nom de toute l'équipe



L'invitation pour l'Assemblée générale annuelle



Assemblée Générale Annuelle 2022-2023

La Chrysalide, Maison d'hébergement communautaire en santé mentale, est heureuse d'inviter ses membres à sa 23^e assemblée générale annuelle.

Date: jeudi 15 juin 2023

Heure : 14 h

Lieu : Salle Nicolas-Perrot; 2980 Av. Nicolas Perrot, Bécancour, QC, G9H 3B9

Lors de cette assemblée, nous procéderons à une élection : cinq postes sont à combler cette année. 1 membre de CA est désireux de poursuivre pour un autre mandat de deux ans. Si un poste vous intéresse au sein de notre Conseil d'administration, veuillez nous aviser.

Si vous ne pouvez pas vous présenter à notre assemblée générale annuelle et que vous voulez faire partie de notre équipe, vous pouvez nous signifier vos intentions par écrit.

Prière de confirmer votre présence auprès de Lauriann St-Pierre au plus tard le lundi 12 juin 2023 au 819-294-9292 poste 3.

Bienvenue à tous et à toutes !

P.S. N'oubliez pas que pour vous prévaloir de votre droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle, vous devez être membre. Le coût de la carte de membre est de 5,00 \$.

Lauriann St-Pierre,
Directrice intérimaire



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
LA CHRYSALIDE
15 juin 2023 à 14h
Projet d'ordre du jour**

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'Assemblée ;
 - a) Nomination d'un ou une secrétaire et d'un président ou d'une présidente d'Assemblée
 - b) Constatation de la régularité de l'avis de convocation
 - c) Vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour ;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle ;
4. Présentation et adoption du rapport d'activité annuel ;
5. Présentation et adoption des états financiers vérifiés ;
6. Présentation des prévisions budgétaires ;
7. Nomination du vérificateur externe pour 2023-2024 ;
8. Cotisation annuelle ;
9. Présentation des priorités d'actions ;
10. Élection des membres du Conseil d'administration ;
 - a) Nomination d'un président ou une présidente d'élection
 - b) Nomination d'un ou d'une secrétaire d'élection
 - c) Mises en nomination (5 postes 2 membre sympathisant, 3 membres individuel)
 - d) Votes
11. Affaires diverses ;
12. Levée de l'Assemblée générale annuelle et heure de clôture.

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle précédente

22^{ème} Assemblée générale annuelle

La Chrysalide,
Maison d'hébergement communautaire en santé mentale

Mercredi le 22 juin à 15h
À l'Auberge Godefroy de Bécancour

Présences

Allaire, Cathy p
Auger, Annie, m
Berthiaume, Mireille ma
Boulay, Daniel ma
Sonia Caron, ma
Jacob, Guylaine, m
Laneuville, Chantal me
Larivière, Gabriel, me
Deshaies, Anthony, p

Lebleu, Richard, m
Nadeau, Denis, p
Nault-Bernier, Alex, m
Montembeault, Luce m
Parent, Samuel, me
Sandra, stagiaire
St-Aubin, Marie, ma
St-Pierre, Lauriann, me
Trottier, Laurianne, me

Membres présents :

membres votants : 14 (membres administrateurs : 4 Membres employés : 5 membres réguliers : 5) 3 partenaires et
1 stagiaire Total : 18 personnes

Ordre du jour

1. **Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée ;**
 - a) Nomination d'une ou un secrétaire et d'une présidente ou un président d'assemblée
 - b) Constatation de la régularité de l'avis de convocation
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour 22 juin 2022**
3. **Lecture et adoption des procès-verbal 19-20 et 20-21 de l'assemblée générale annuelle du 16 septembre 2021 ;**
4. **Présentation et adoption des états financiers vérifiés 2021-2022 ;**
5. **Présentation du rapport annuel d'activités 2021-2022 ;**
6. **Présentation et adoption des priorités d'action 2022-2023 ;**
7. **Présentation des prévisions budgétaires 2022-2023 ;**
8. **Présentation du mouvement un choix impossible**
9. **Nomination du vérificateur externe pour 2022-2023;**
10. **Élection des membres du conseil d'administration ;**
 - a) Nomination d'une présidente ou d'un président d'élection
 - b) Nomination d'une ou d'un secrétaire d'élection
 - c) Mises en nomination — quatre sièges à combler
 - d) Votes
11. **Affaires diverses**
 - b) remise d'un cadeau de départ à M. Daniel Boulay
12. **Levée de l'assemblée générale annuelle et heure de clôture.**

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 15h. Chantal Laneuville nous souhaite la bienvenue. Nous vérifions le quorum. Pour l'année 2021-22 il y a 59 membres actifs. Suite aux changements des règlements généraux de la corporation votés en réunion régulière du conseil d'administration et entérinés à l'assemblée générale, le quorum est de 10% ou est constitué par les membres présents à l'assemblée générale lors des mesures extraordinaires décrétées par le gouvernement tel que les mesures sanitaires établies par la situation de la pandémie COVID-19. Donc, nous constatons le quorum.

a) Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Mme Sonia Caron, appuyé par Mme Mireille Berthiaume que le président d'assemblée soit, M. Anthony Deshaies de la CDC de la MRC de Bécancour et que la secrétaire d'assemblée soit Chantal Laneuville. Acceptée à l'unanimité.

b) Constatation de la régularité de l'avis de convocation

M. Anthony Deshaies vérifie que l'avis de convocation a paru en bonne et due forme et que tous les membres présents ont bien reçu leur invitation dans les 10 jours prévus. Chantal Laneuville confirme l'envoi d'invitation aux membres dans les délais, l'affichage sur les réseaux sociaux ainsi que par la poste.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Anthony Deshaies nous fait lecture de l'ordre du jour. Après vérification, le point 10. Affaires diverses reste ouvert.

L'ordre du jour de la 22ème Assemblée générale annuelle du 22 juin 2022 est proposé par Mme Marie St-Aubin et appuyé par M Richard Lebleu. Accepté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 16 septembre 2021

M Anthony Deshaies fait une lecture en survol du procès-verbal présenté à l'assemblée générale annuelle du 22 juin 2022. Les membres présents sont en accord avec les informations contenues dans le procès-verbal.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2020-2021 est proposé par Mme Sonia Caron et appuyé par Mme Guylaine Jacob. Accepté à l'unanimité.

4. Présentation et adoption des états financiers vérifiés 2021-2022

Mme Cathy Allaire de la firme comptable DGL nous présente les états financiers 2021-2022. Aucune anomalie n'est remarquée selon les normes comptables appliquées. Une insuffisance de fonds prévue de 18 760\$ est constatée.

Les états financiers vérifiés 2021-2022 sont proposés par Samuel Parent, appuyés par Mme Mireille Berthiaume. Acceptés à l'unanimité.

5. Présentation du rapport annuel d'activités 2021-2022

Daniel Boulay, Chantal Laneuville et Lauriann St-Pierre font la lecture de leurs mots respectifs. S'ensuit, une présentation du rapport d'activités annuel 2021-2022. Encore cette année des clarifications sont faites sur les statistiques annuelles puisque les ajustements sont faits avec la réalité COVID-19. Les membres présents sont satisfaits de la démonstration des activités 2021-2022

Le rapport annuel d'activités 2021-2022 est proposé par M. Daniel Boulay, appuyé par M Richard Lebleu. Accepté à l'unanimité.

6. Présentation et adoption des priorités d'action 2022-2023

Chantal Laneuville nous présente les priorités d'actions 2021-2022. Plusieurs projets et activités ont été mis sur pause pendant la COVID-19. Nous espérons être capables d'atteindre nos objectifs priorisés cette année.

Renouvellement des priorités 2022-2023

Priorités	Objectifs	MOYENS
1. Harmonisation de l'équipe	Réaliser le Plan d'action de l'équipe	Réaliser une nouvelle planification stratégique 2022-2025 de l'équipe Planification d'un lac-à-l'épaule pour la création d'un nouveau plan d'action triennal 2022-2025 ; Planification bisannuelle de journée de ressourcement d'équipe dans le but de suivre la progression des travaux engagés dans la planification stratégique 2022-2025 et voir au besoin de formation ; Mettre en place un programme d'attraction/rétention d'employé pour stabiliser l'équipe et contrer la pénurie de main-d'œuvre
2. Expertise clinique	Développer notre expertise clinique de manière continue	Mettre en place un programme de formation subventionné par Emploi Québec ; Inviter conseiller clinique ou expert pour le développement clinique des intervenants lors des journées de ressourcement ; Rendre disponible la formation Omega ; Mise à jour des cartes de compétence en RCR ; Rafraîchissement des meilleures pratiques en prévention du suicide ; Rendre disponible la formation sur l'estimation des idées homicidaires; Former la cuisinière hygiène et salubrité des gestionnaires; Rendre disponible et rentable (campagne de financement) la formation Intervention de crise dans le milieu 24/7

3. Financement	Maintenir et développer des sources de financement alternatives complémentaires	<p>Continuité de l'élaboration du projet d'hébergement <i>d'observation-évaluation</i> 0-60 jours en collaboration avec CIUSSS MCQ (M. Serge Boisvert);</p> <p>Activité de financement pour souligner la semaine de santé mentale avec les organismes en santé mentale des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska ;</p> <p>Maintenir et augmenter notre protocole d'entente avec le CIUSSS MCQ dans le logement supervisé autonome ;</p> <p>Mettre en place avec l'aide d'un GRT et les programmes de la SHQ la possibilité de déménager nos locaux dans une bâtisse incluant des logements sociaux et ainsi élargir notre offre de service vers la stabilisation ;</p>
4 Promotion et sensibilisation	Sensibiliser la population et promouvoir l'organisme	<p>Participer aux activités promotionnelles de la Table hébergement du ROBSM 04/17 auprès des divers programmes ciblés et directions du CIUSSS MCQ ;</p> <p>Faire la promotion des événements pour souligner le 20^e anniversaire de La Chrysalide ;</p> <p>Faire la distribution des affiches et dépliants auprès des GMF des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska.</p>
5. Partenariats et collaboration	Consolider et maintenir des arrimages efficaces auprès des divers partenaires ;	<p>Promouvoir notre ouverture à envisager le développement d'unités d'hébergement 0-60 jours en santé mentale en Mauricie auprès des instances concernées du CIUSSS MCQ ;</p> <p>Développer des logements sociaux et -/ou supervisée (continuum de service en hébergement/logements)</p> <p>Participer aux chantiers du Réseau local de services (RLS) de la Table santé mentale adulte et dépendances du CIUSSS MCQ ;</p> <p>Favoriser les échanges d'expertises entre les intervenants de différents milieux en santé mentale en fonction des intérêts de l'équipe, planifiées par la Table hébergement du ROBSM 04/17 ;</p> <p>Participer à la Table de concertation communautaire de Bécancour et collaborer aux travaux de divers comités formés.</p> <p>Collaborer avec les partenaires en santé mentale et dépendance des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska dans des projets communs.</p> <p>Être partenaire actif dans le Mouvement de mobilisation pour l'augmentation à la mission du PSOC dans un but d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre avec le comité stratégique du ROBSM04/17</p>

Les priorités d'action 2022-2023 sont proposées par Mme Laurianne Trottier, appuyées par M. Samuel Parent telles que suggérées ci-haut. Acceptées à l'unanimité.

7. Présentation des prévisions budgétaires 2022-2023

Mme Chantal Laneuville dépose les prévisions budgétaires 2022-2023. Les prévisions telles que présentées à l'assemblée sont déficitaires d'un montant de **-34 412.06**. Ce déficit s'explique par les actions prises selon les consignes votées du Mouvement Choix impossible chapeauté par le ROBSM 04-17.

8. Présentation du Mouvement Choix impossible

M. Denis Nadeau, consultant pour le Mouvement de mobilisation un Choix Impossible nous fait la présentation du mouvement et les actions à venir. Voir la page 7 du rapport annuel d'activités. Les actions sont bien vues des membres et une discussion s'en suit.

9. Nomination d'un vérificateur externe pour 2022-2032

Un contrat a été signé pour les 3 prochaines années avec la firme DGL Inc. Il n'y a pas de résolution à prendre cette année.

10. Élection des membres du Conseil d'Administration

a.) Nomination d'une présidente ou d'un président d'élection et d'une ou un secrétaire d'élection.

M. Gabriel Larivière appuyé de M. Richard Lebleu, propose respectivement M. Anthony Deshaies comme président d'élection et Mme Chantal Laneuville comme secrétaire d'élection. Accepté à l'unanimité.

B.) Mises en nomination et élection

Nous avons quatre sièges libres d'un mandat de deux ans.

Mme Sonia Caron se propose elle-même;
Mme Mireille Berthiaume propose Mme Luce Montembeault;
Mme Sonia Caron propose M. Richard Lebleu
Mme Marie St-Aubin propose M. Daniel Boulay

M. Boulay accepte ;
M. Richard Lebleu accepte ;
Mme Luce Montembeault accepte ;
Mme Sonia Caron accepte ;

Il est proposé par Mme Sonia Caron, appuyé de M. Daniel Boulay la nomination en bloc des quatre nouveaux élus nommés ci-haut. Accepté à l'unanimité.

c.) Votes

Aucun vote n'est requis.

Félicitations à tous les nouveaux membres élus par acclamation. Le Conseil d'administration se compose de :

Mme Mireille Berthiaume, membre individuel issu de la communauté ;
M. Daniel Boulay, membre individuel issu de la communauté ;
Mme Sonia Caron, membre sympathisant issu de la communauté ;
M. André LaSanté, membre sympathisant issu de la communauté ;
Mme Marie St-Aubin, membre individuel issu de la communauté ;
Mme Luce Montembeault, membre individuel issu de la communauté ;
M. Richard Lebleu, membre individuel issu de la communauté.

Notre conseil d'administration est complet et l'exécutif sera nommé lors de la première rencontre du Conseil d'administration à l'automne prochain.

10. Affaires diverses

Nous soulignons le travail de notre président, Daniel Boulay depuis les 5 dernières années

11. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée se fait à 16h39

Mme Sonia Caron propose la levée de l'assemblée à 16h39 Proposition adoptée à l'unanimité.

Chantal Laneuville, secrétaire d'assemblée

La Chrysalide

Maison d'hébergement communautaire en santé mentale

Un espace d'humanité...



Son
histoire



Sa mission



Ses
réalisations



Son
organisation



Ses
actions



Historique et contexte

En 1997, lors de la dernière vague de désinstitutionnalisation dans le secteur de la santé mentale, un Comité d'actualisation de zone en santé mentale constate l'absence d'une ressource d'hébergement sur les territoires Bécancour et Nicolet-Yamaska. Suite à la fermeture des lits psychiatriques et du service de centre de jour à l'hôpital Christ-Roi de Nicolet, les ressources en santé mentale manquent considérablement, tenant compte de l'immensité du territoire qui s'étend au-delà de Fortierville à Pierreville en bordure de l'autoroute 20 et du fleuve St-Laurent. Les organismes communautaires en santé mentale déplorent les conditions de vie, l'instabilité et la vulnérabilité des personnes en logement, les groupes supportant les membres de l'entourage de la personne atteinte demandent des ressources leur permettant des répit et les intervenants psychosociaux des CLSC soulignent un besoin d'accès à des lits de crise temporaires. Le syndrome de la « porte tournante », par lequel les personnes vulnérables sont précipitées entre l'hôpital, les familles et les échecs en logement, fragilisent les ressources et les liens. Dans ce contexte, les ressources d'hébergement communautaire deviennent des solutions incontournables et essentielles, répondant aux critères tels que l'accessibilité, la proximité, la rentabilité et l'efficacité.

Alors, le 13 décembre 2000, un comité provisoire présente à la Régie régionale le projet de mise en place d'une ressource d'hébergement communautaire en santé mentale sur le territoire. Au premier jour du printemps 2001, la Régie régionale rend une réponse favorable. Dix partenaires, comprenant les CLSC, le Centre d'intégration communautaire, La Ruche Aire Ouverte et La Passerelle, œuvrant tant dans le secteur communautaire que dans le réseau public, concrétisent leur volonté d'action le 25 avril en formant le premier Conseil d'administration provisoire de la ressource. Ils unissent leurs efforts et s'impliquent généreusement dans différents comités. En cours de route, la mission de l'organisme s'élargit de l'hébergement transitoire en santé mentale au mandat de crise psychosociale, afin de répondre à la diversité des besoins de la population. Le 29 mai 2001, c'est l'obtention des lettres patentes et l'officialisation de la ressource sous la bannière « *La Chrysalide, Maison d'hébergement communautaire en santé mentale* ». Le Conseil d'administration provisoire passe le flambeau au premier véritable Conseil d'Administration le 24 octobre 2001 lors de l'assemblée générale de fondation. Le 12 décembre 2001, La Chrysalide est opérationnelle et reçoit le jour même ses deux premiers résidents. La maison devait être rénovée et adaptée. Alors, c'est dans un lieu loué dans le secteur Bécancour que l'équipe offrira les premiers services pendant près d'un an. La maison qui allait abriter l'organisme, subventionné par la Société d'habitation du Québec, est restaurée de la cave au grenier pendant l'été 2002. Finalement, le 31 octobre de cette même année, l'équipe et les résidents présents emménagent dans cette paisible et chaleureuse maison au 2150, Nicolas-Perrot à Bécancour.

Le nom de « *La Chrysalide* » est une analogie riche de sens. En fait, une chrysalide est un cocon, c'est-à-dire l'état transitoire entre la chenille et le papillon. Parallèlement, les racines du mot « *crise* », c'est-à-dire « *Krisis* », signifient à la fois une opportunité, un risque et un changement. Effectivement, la crise psychosociale est une opportunité de transformation. Alors, métaphoriquement une chrysalide représente cette métamorphose, cette transition entre deux situations, l'organisme se voulant également une option temporaire qui doit mener vers des solutions stables. Le logo original représentait donc la superposition d'une personne et d'un papillon. La couleur verte symbolisant l'espoir et les ailes illustrées en fond pouvant évoquer le potentiel et l'autonomie. La position de la personne, enveloppée de son cocon temporaire, pouvait représenter l'introspection, nous rappelant que la personne est le centre de toute démarche. Pour préparer notre 20^e anniversaire, nous avons mis à jour cette image; nous avons fait émerger la personne qui était prise dans son cocon à l'intérieur du papillon de notre logo. Le déploiement de la personne au cœur de notre nom, La Chrysalide, démontre bien le prolongement de nos actions dans le rétablissement de la personne. La couleur ajoutée au logo nous laisse présager l'espoir des jours meilleurs.

Mission et orientations

1. Mission

La ressource La Chrysalide MHCSM poursuit une mission de transformation sociale correspondant aux critères de l'action communautaire autonome découlant de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec sur le statut d'organisme à but non lucratif. Ses orientations, son administration, ses activités, et ses services proviennent de son fonctionnement démocratique et de sa vie associative. Ses approches se motivent à partir de divers constats sociaux, s'adaptent selon les besoins émergents de la personne en interaction avec son environnement socio-économique et progressent en s'appuyant sur des modèles de gestion comme des modèles cliniques reconnus, efficaces et éprouvés.

Cette mission comporte les spécificités suivantes, inscrites dans la chartre de la corporation :

- a. Offrir aux personnes en situation de crise psychosociale des districts de la MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska des services d'hébergement communautaire de dépannage et de court terme;
- b. S'assurer que les personnes hébergées bénéficient de services intégrés et adaptés à leurs besoins en les référant ou les accompagnant s'il y a lieu, vers les ressources appropriées;
- c. Contribuer à ce que chaque personne hébergée se mette en action, dans un processus de prise en charge par elle-même;
- d. Sensibiliser la population aux réalités des personnes en situation de crise afin de faciliter leur intégration sociale;
- e. Collaborer au développement de nouveaux services permettant de répondre aux besoins de personnes vivant des problèmes de santé mentale.

2. Interventions

Les interventions inhérentes à cette mission prennent la forme d'actions sociales, interpersonnelles et systémiques pouvant se résumer ainsi :

- a. Agir, en conjuguant l'alliance avec la personne et la concertation des partenaires, sur les vulnérabilités et la détresse (les facteurs de risque et la dangerosité) en interpellant les forces et les ressources (la résilience et les facteurs de protection);
- b. Aider la personne à explorer des opportunités de changement, à prioriser des objectifs, à structurer des démarches concrètes et à maintenir ses motivations;
- c. Valider la personne et réfléchir ensemble sur le sens et l'intensité des expériences vécues;
- d. Guider les prises de conscience et l'expression des besoins, favorisant ainsi la connaissance de soi et la conscience de l'autre;
- e. Informer la personne et promouvoir la capacité à faire des choix éclairés;
- f. Soutenir les habiletés personnelles, interpersonnelles et fonctionnelles au service de l'autonomisation, de la coopération et de la responsabilisation;
- g. Encourager l'émergence d'un projet de vie et la prise de pouvoir sur sa vie et ainsi valoriser l'initiative, l'effort et le progrès dans l'amélioration de ses conditions de vie;
- h. Cibler les ruptures sociales, qu'elles soient conflictuelles ou déficitaires, afin d'initier des liens, des dialogues et des engagements réciproques entre les acteurs concernés.

3. Critères et admissions

La personne doit adhérer aux principes suivants afin d'être admise en hébergement :

- a. **Répondre à la mission de l'organisme** : Notre mission s'adresse aux personnes adultes qui vivent une situation de crise psychosociale (incluant la crise suicidaire), avec ou sans diagnostic se référant à l'urgence sociale ou à la crise psychopathologique (excluant toutefois la crise psychiatrique et l'état d'intoxication, qui sont des facteurs devant être stabilisés préalablement);
- b. **Répondre aux critères d'hébergement** : Nos critères d'hébergement sont le volontariat, la sécurité, la collaboration, la mobilisation, l'autonomie, la sobriété et la cohabitation;
- c. **Répondre au processus d'admission** : La personne doit nous téléphoner pour faire une demande d'hébergement pour être admise rapidement dans un délai de 24 heures à 48 heures. L'hébergement sera planifié, parfois en collaboration avec le partenaire-référent. La Chrysalide MHCSM ajuste sa méthode de gestion des lits disponibles de manière à potentialiser le taux de fréquentation tout en s'assurant de privilégier les territoires indiqués dans sa mission (accessibilité et durée de l'hébergement).

4. Quelques définitions de concepts-guides

- a. **La crise psychosociale** : *« Il s'agit d'une période habituellement courte de déséquilibre psychologique, alors qu'une personne est confrontée à un événement inattendu ou appréhendé qu'elle perçoit comme menaçant pour son intégrité physique et/ou psychologique. La durée est variable, mais la crise a toujours un début et une fin. Il y a nécessairement un facteur déclenchant, qu'il soit interne ou externe. L'interprétation qui est faite d'un événement peut précipiter une crise et influence son intensité et sa durée. »*²
- b. **L'intervention de crise (Loi 21)** : *« L'intervention de crise consiste en une intervention immédiate, brève et directive qui se module selon le type de crise, les caractéristiques de la personne et celles de son entourage. Elle vise à stabiliser l'état de la personne ou de son environnement en lien avec la situation de crise. Ce type d'intervention peut impliquer l'exploration de la situation et l'estimation des conséquences possibles, par exemple, le potentiel de dangerosité, le risque suicidaire ou le risque de décompensation, le désamorçage, le soutien, l'enseignement de stratégies d'adaptation pour composer avec la situation vécue ainsi que l'orientation vers les services ou les soins les plus appropriés aux besoins. »*³
- c. **Les valeurs de l'intervention de crise** : *« En intervention de crise, dans un contexte de problèmes sociaux et psychologiques variés, l'accueil et l'écoute sont primordiaux, sinon déterminants, pouvant avoir un impact majeur sur la vie des personnes en détresse et les proches. De plus, bien implantés dans nos communautés, nous misons sur la reconnaissance et la valorisation du potentiel des individus, mettant l'accent sur le partage des responsabilités individuelles et collectives, sollicitant la collaboration et la complémentarité des ressources d'aide formelles et informelles. »*⁴

² Tiré du Guide de traitement bref et de coordination des services : Intervenir auprès d'une clientèle présentant une organisation limite de la personnalité dans un contexte de crise (Institut universitaire en santé mentale de Québec, 2012)

³ Tiré du site web de l'ordre des psychologues du Québec (Loi 21)

⁴ RESCICQ (2013), Offre de services, p.12

- d. **Le sens développemental de la crise** : « *Le développement se poursuit durant toute la vie adulte, parfois sous la forme de crises. Celles-ci peuvent condenser toute une série de significations qui réactivent les grands chantiers du développement humain [attachement, estime de soi, désir-éthique]. Elles n'en contiennent pas moins une part plus ou moins grande de germes de transformation qui ouvrent au sujet des horizons nouveaux pour la suite de son itinéraire. Il nous appartient de soutenir ceux qui nous consultent dans cette quête de sens, dans cette recherche de cohérence, qui illuminent l'essence de la vie humaine. [...] Jamais autant de connaissances n'ont été disponibles. Elles éclairent la complexité inaliénable de la psyché et soulèvent davantage de questions fondamentales qu'elles n'apportent de réponses. Au même moment, jamais la pratique n'a autant été soumise aux pressions de l'utilitarisme à court terme, lequel se fonde parfois sur le déni de la complexité. [...] Outre notre présence à chacun de nos clients, la dignité de notre pratique repose sur la défense de la singularité absolue du sujet et de sa quête inaltérable de sens.* »⁵

5. Nos services

- a. Un lieu d'hébergement temporaire (9 lits; 24/7) avec repas;
- b. Des Plans d'action Individualisés, adaptés à la personne, ses besoins et son contexte;
- c. Un accompagnement intensif;
- d. Des interventions de soutien et d'accompagnement, formelles et informelles;
- e. Des animations ponctuelles d'ateliers, de discussions ou de sorties;
- f. Un encadrement flexible qui favorise la collaboration, la sécurité et la cohabitation;
- g. Une présence constante d'un intervenant disponible;
- h. Une vie de groupe communautaire participative;
- i. Un accès à l'information et à la référence;
- j. Une gestion sécuritaire de la médication;
- k. Des conférences de promotion, d'information et de sensibilisation.

6. **Les frais de séjour** : La Chrysalide MHCSM est un organisme à but non lucratif. Les frais de séjour ne sont qu'une contribution financière à l'hébergement fixée à 16,00 \$ par nuit. Ce n'est pas un coût de traitement et ce n'est pas un critère d'admission. L'incapacité de verser cette contribution n'est pas un motif d'exclusion. Si la personne bénéficie de l'aide sociale, une démarche nécessitant un rapport médical signifiant un diagnostic, un besoin et une référence nous permet le remboursement des frais de séjour par le CLE. Cette démarche est possible grâce à la politique d'Emploi Québec R-88. Cette politique permet le remboursement des frais lorsque la personne doit dormir ailleurs que son domicile, et ce, dans le cadre d'un traitement médical.

7. Fonctionnement et horaire

- Voir le « Guide du résident » en annexe.

8. Territoires privilégiés

- La Chrysalide MHCSM privilégie les demandes des territoires de la MRC de Bécancour et de la MRC de Nicolet-Yamaska.

⁵ Delisle, G. (2004); *Conclusion*, Les pathologies de la personnalité, perspective développementale, Les Éditions du CIG.

La Chrysalide MHCSM, c'est...

Une équipe

Des interventions

Des demandes d'hébergement

Des partenariats

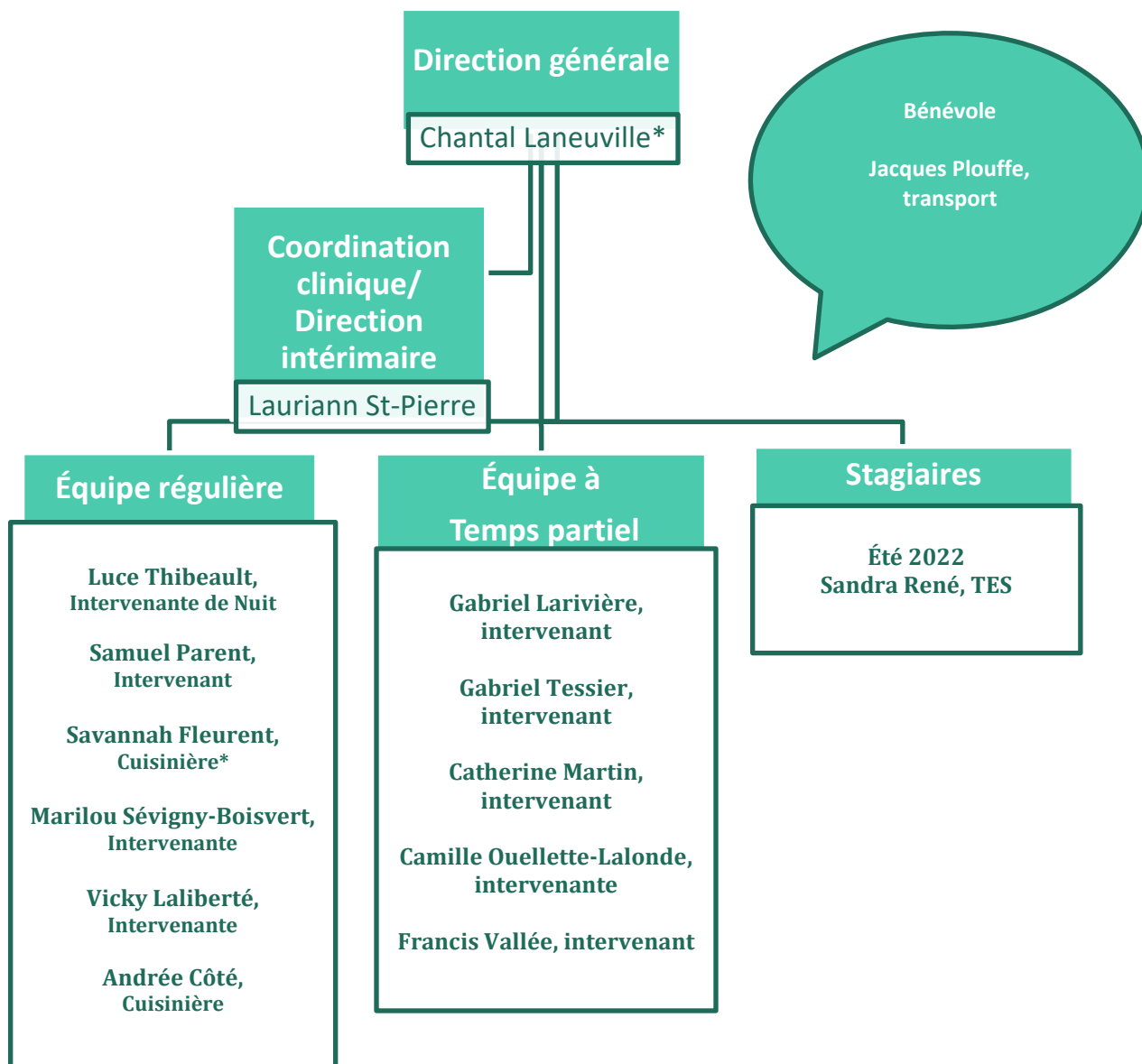
Des services

Des mobilisations

Des priorités d'action

...pour la personne!

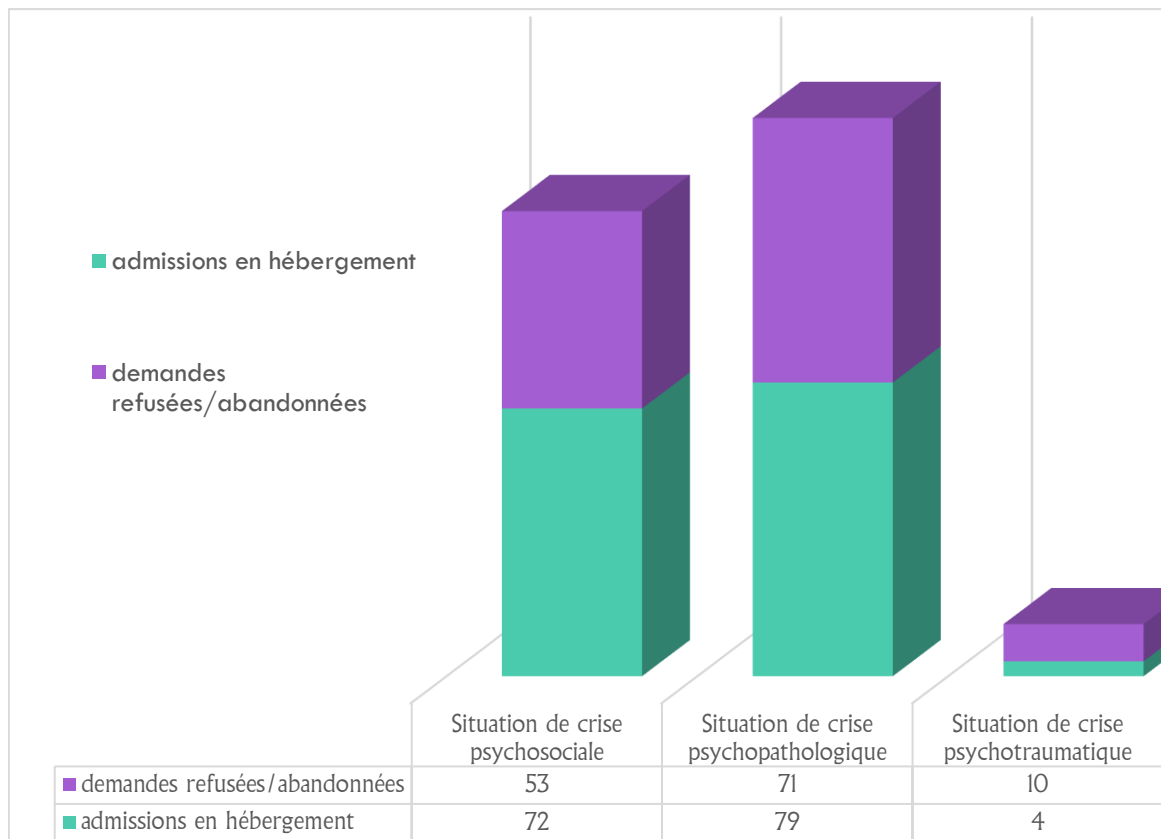




Merci spécial aux membres de l'équipe qui nous ont quittés en cours d'année;
Audrey Hivon, Laurianne Trottier, Daemon Elliott St-James, Laurie Lesage,
Raphael Bourassa-Duval, Félix-Antoine Smith, Fabienne Gauthier,
Steffi Talbot, Cynthia-Kimberley Gachette.

Les demandes d'hébergement

Motifs de la demande initiale selon la typologie⁶ de la crise



Crise psychosociale

La demande d'hébergement est motivée par la présence d'une détresse provoquée par une situation problématique. Le déclencheur est souvent associé à une perte, une rupture, une transition ou une série d'événements concomitants.

Crise psychopathologique





La demande d'hébergement est motivée par une vulnérabilité psychologique ou des problèmes de santé mentale, expliquant l'ampleur de la détresse et le recours à des solutions inefficaces.

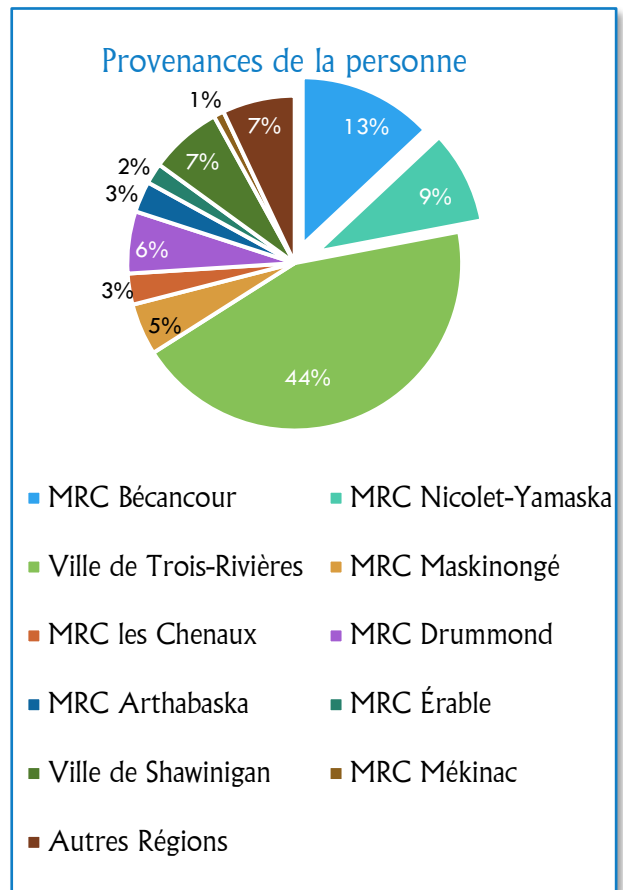
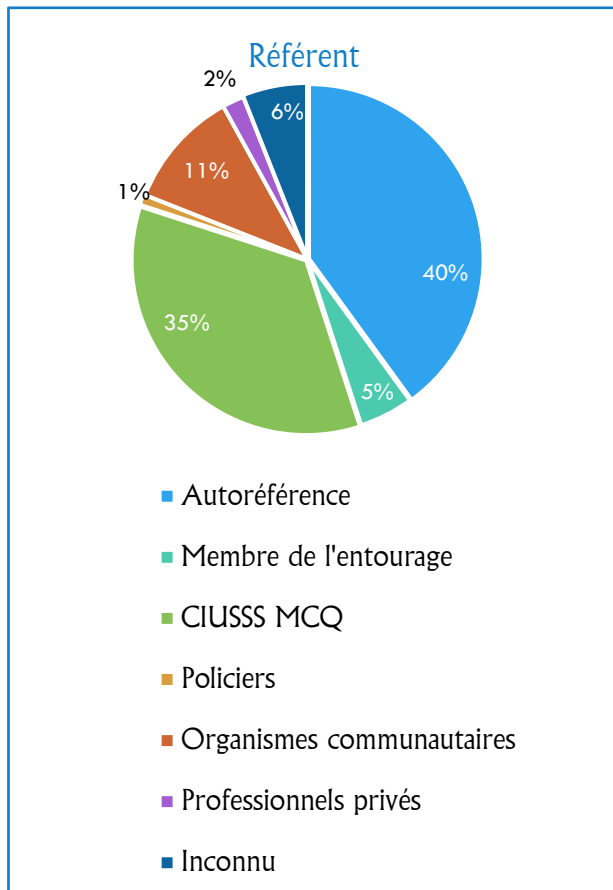
Crise psychotraumatique

La demande d'hébergement est motivée par un événement subit, arbitraire et violent. D'une sévérité sans précédent, la menace et la réaction de peur à l'événement traumatique sont déterminantes.

⁶ Définitions de la typologie de la crise tirées et adaptées de Séguin, M. et Chawky, N. (2015)

Mandat de protection et d'encadrement	
Situations	Demandes
Arrêt d'agir consommation	58
Risques d'agression	5
Risques d'auto-agression	45
Réinsertion sociale post-thérapie	3
Réinsertion sociale post-hospitalisation	32
Urgence sociale (revenu/logement)	103

Grille d'estimation de la dangerosité suicidaire		
Codes	Urgence	Estimations finales
	Danger absent	106
	Danger faible	47
	Danger grave à court terme	29
	Danger grave et imminent	2
TOTAL :		184 estimations



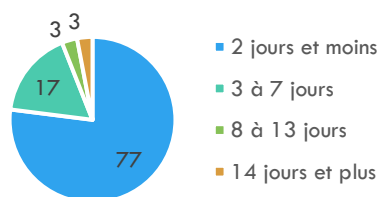
Les séjours en hébergement

Indicateurs	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Demandes d'hébergement	331	372	298	288	326
Admissions en hébergement	222	186	186	128	155
Personnes différentes admises	165	154	103	117	136
Proportion de nouveaux utilisateurs		72%	63%	71%	84%
Taux d'occupation des 9 lits <i>Calculé à partir du potentiel 3 285 (9 lits x 365 jours)</i>	74 %	72 %	72%	68% ⁷	78% ⁷
Durée moyenne des séjours	11 nuits	13 nuits	13 nuits	15 nuits	12 nuits
Durée des séjours en hébergement					
0,5 à 2 jours :	43 %	27 %	25%	23%	17%
3 à 6 jours :	18 %	19%	23%	2%	33%
7 à 14 jours :	18 %	25%	27%	18%	22%
15 à 30 jours :	11 %	19%	12%	17%	19%
31 à 62 jours :	9 %	8 %	10%	15%	7%
63 à 126 jours :	2 %	2 %	3%	1%	2%
127 jours et plus :	0 %	0 %	0%	0%	0%

Nous pouvons constater que plusieurs demandes d'hébergement ne se concrétisent pas en admission. Ce phénomène est explicable par les variables suivantes :

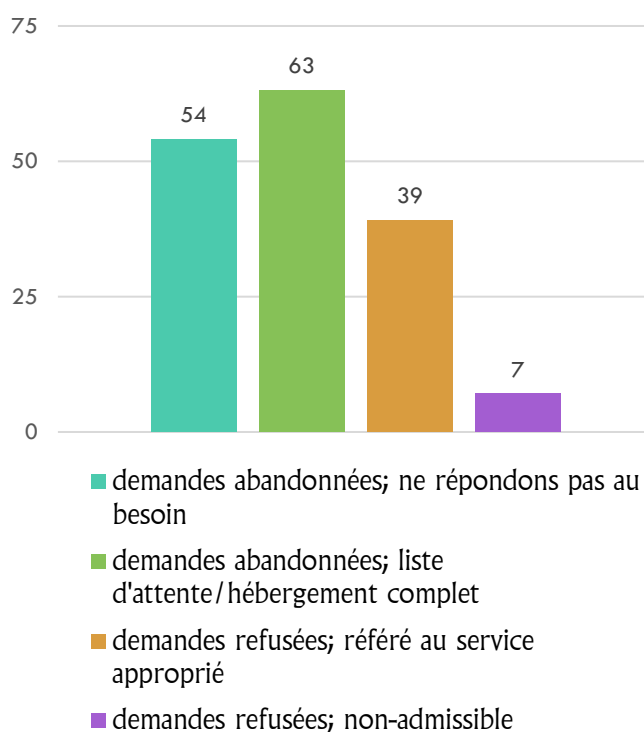
1. L'état ou les besoins de la personne nécessitaient une réorientation vers des services plus appropriés ou plus accessibles;
2. La personne était ambivalente à intégrer l'hébergement et nous dépassions la limite de 48 heures pour réserver la place;
3. La personne pouvait être sur une liste d'attente et son besoin s'était dissipé au moment de la relance;

Délai de réponse à la demande



Délai moyen entre demande et accueil = 16h

Fermeture des demandes



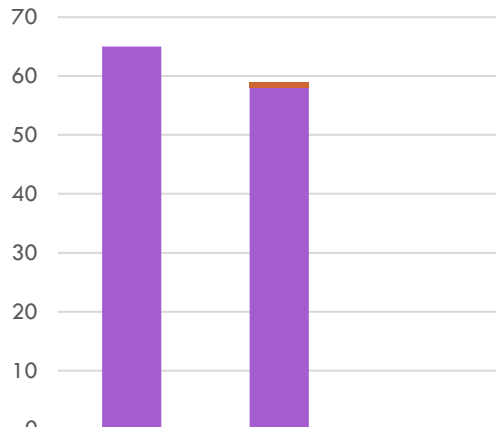
⁷ Le taux d'occupation a exceptionnellement été calculé sur 6 lits en 2020-2021 et sur 8 lits les 2 dernières années considérant la fermeture de lits occasionnée par les mesures de distanciation recommandées par la santé publique.

Profil des personnes hébergées

Récurrance

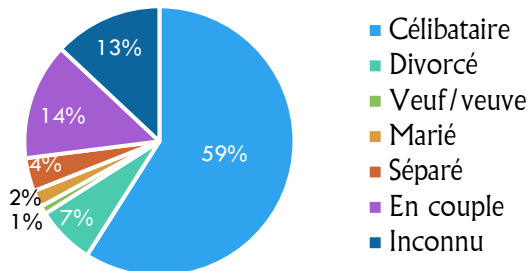
1 séjour	2 séjours	3 séjours	4 séjours	5 séjours
107	14	2	0	1

Proportion des sexes

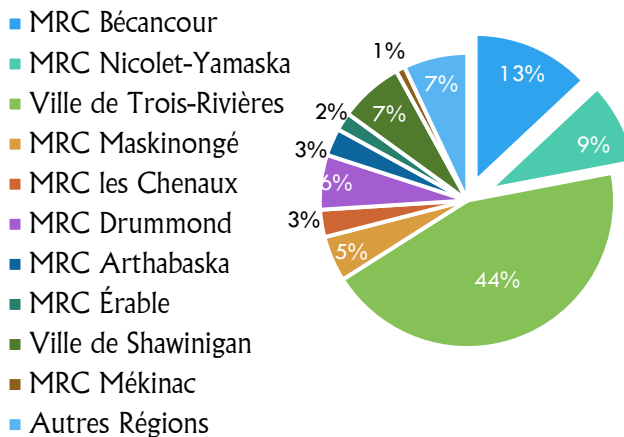


	Hommes	Femmes	Non-Binaires
Transgenre	0	1	0
Cisgenre	65	58	0

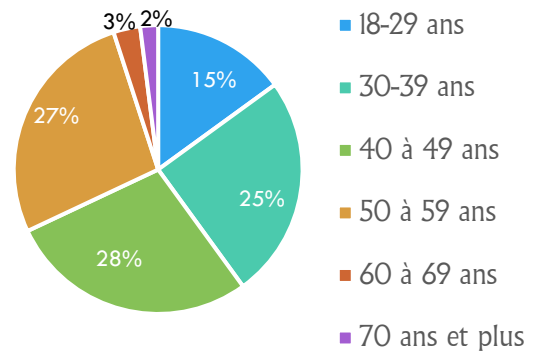
Situation sociale de la personne



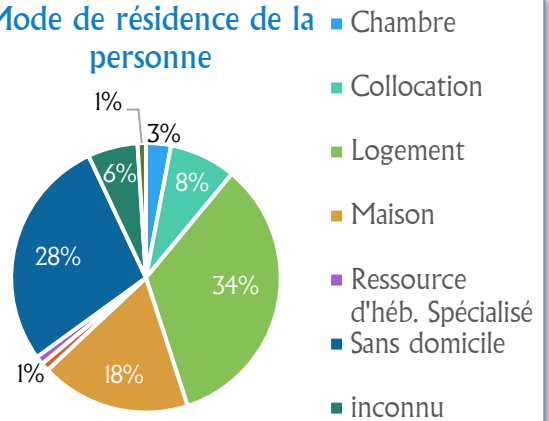
Provenances de la personne



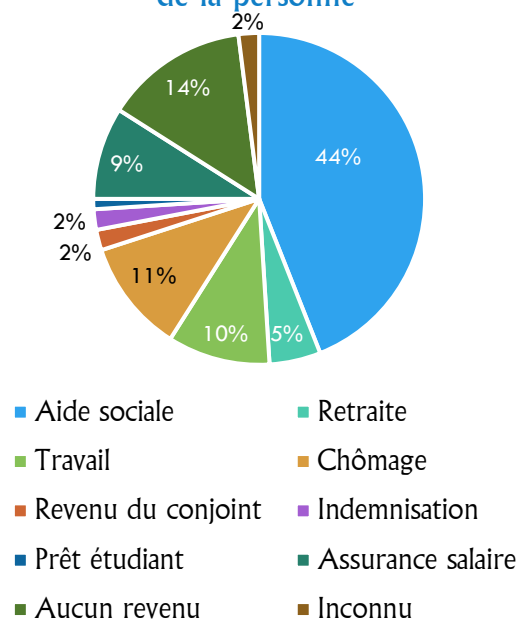
Groupes d'âges



Mode de résidence de la personne



Situation économique de la personne

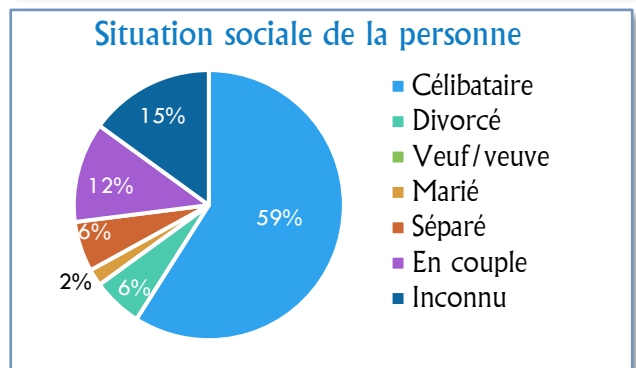
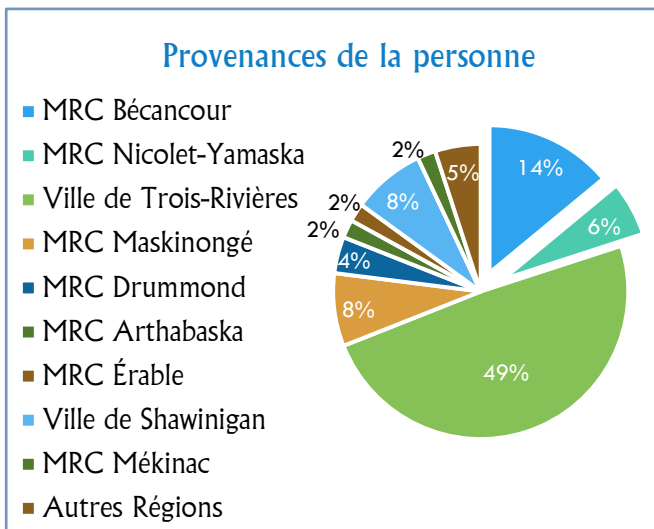
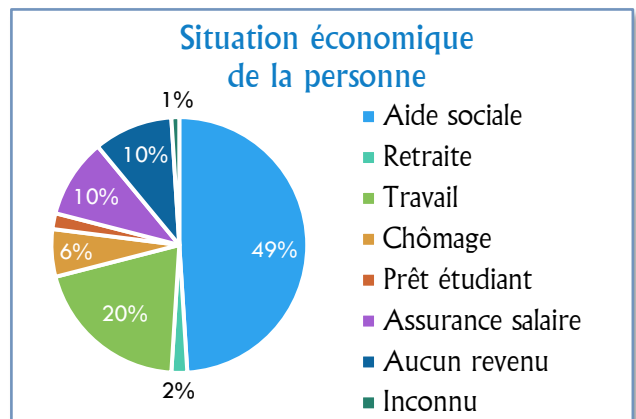
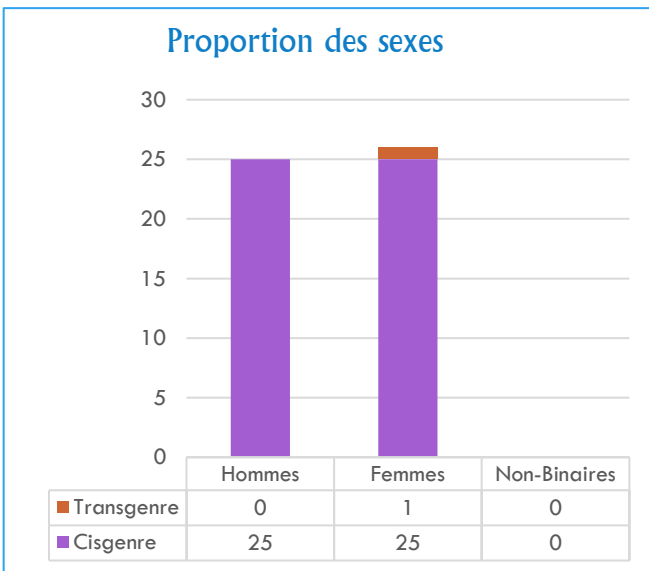
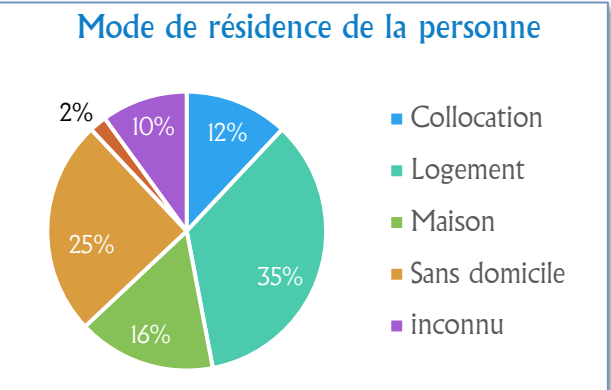
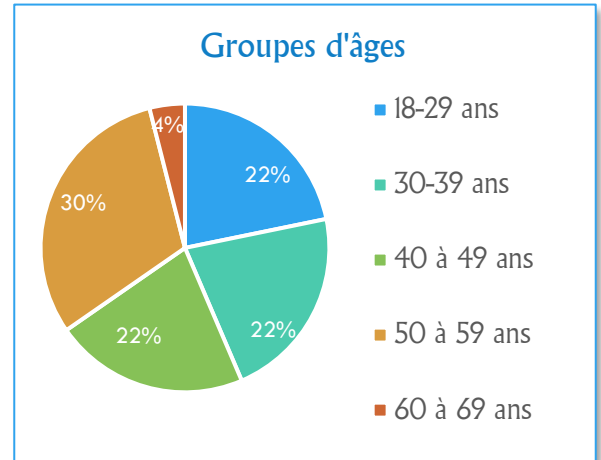


Profil des personnes : Hébergements de crise

Indicateurs	2021-2022
Demandes d'hébergement	98
Admissions en hébergement	57
Personnes différentes admises	51
Durée moyenne des séjours	4 nuits
Durée des séjours en hébergement	
0,5 à 2 jours :	32%
3 à 6 jours :	58%
7 à 14 jours :	10%

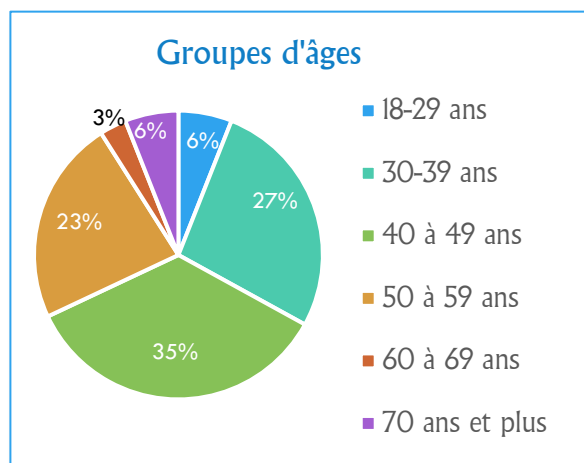
Récurrence

1 séjour	2 séjours	3 séjours	4 séjours	5 séjours
46	4	1	0	0



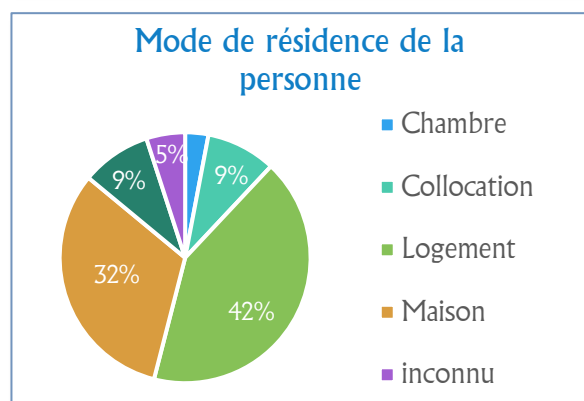
Profils des personnes : Hébergements de stabilisation

Indicateurs	2021-2022
Demandes d'hébergement	59
Admissions en hébergement	36
Personnes différentes admises	34
Durée moyenne des séjours	19 nuits
Durée des séjours en hébergement	
0,5 à 2 jours :	6%
3 à 6 jours :	22%
7 à 14 jours :	11%
15 à 30 jours :	44%
31 à 62 jours :	14%
63 à 126 jours :	3%

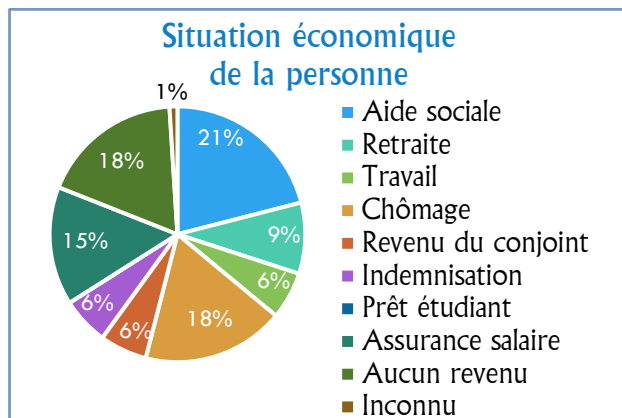
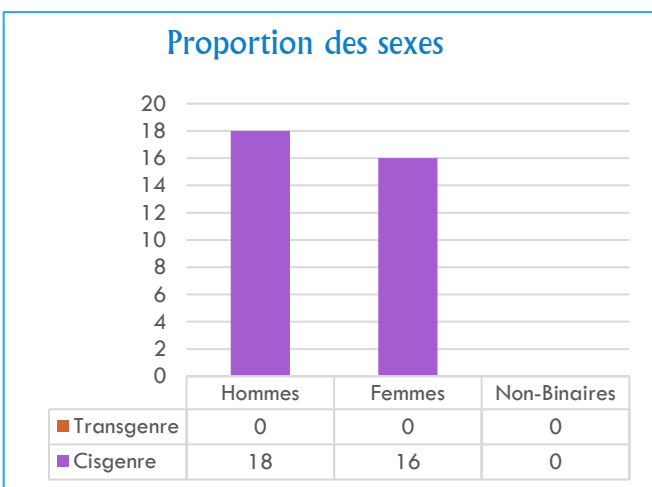


Récurrence

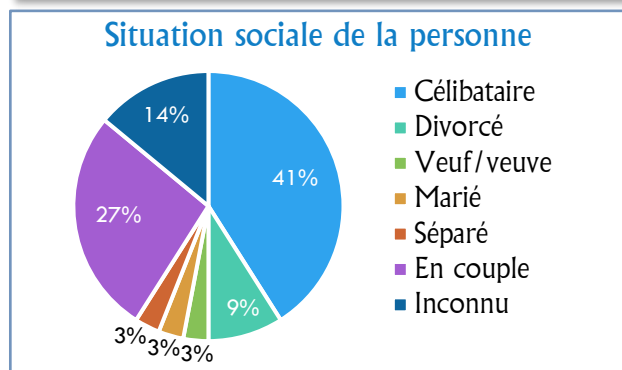
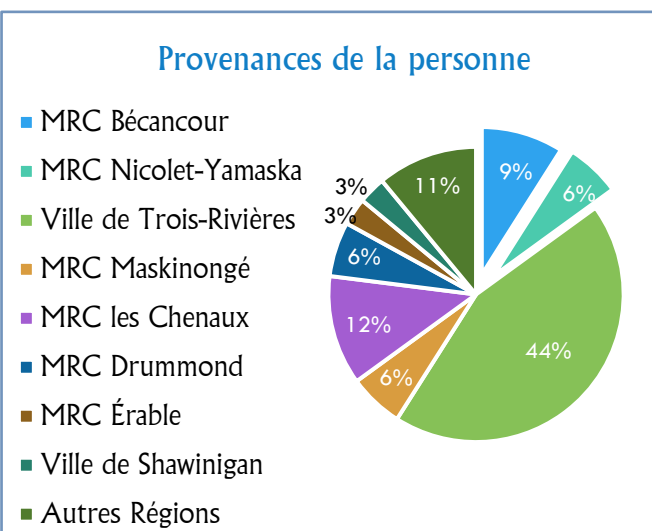
1 séjour	2 séjours	3 séjours	4 séjours	5 séjours
32	2	0	0	0



Proportion des sexes

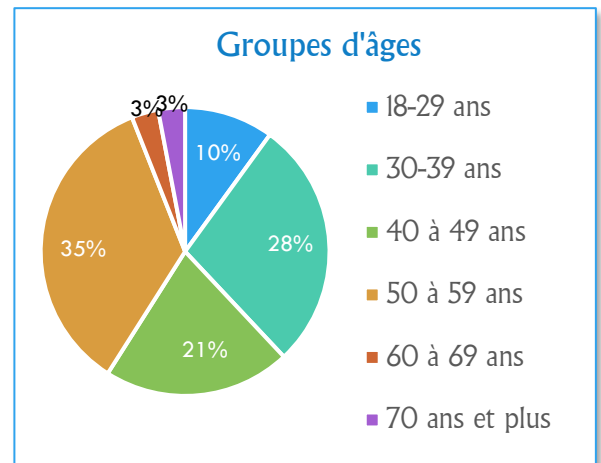


Provenances de la personne



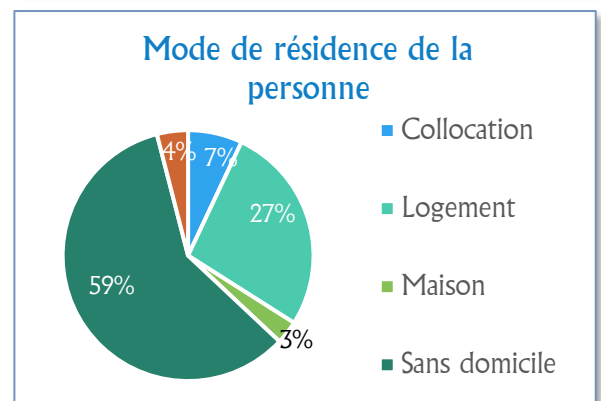
Profil des personnes : Hébergements de relocalisation

Indicateurs	2021-2022
Demandes d'hébergement	65
Admissions en hébergement	31
Personnes différentes admises	29
Durée moyenne des séjours	16 nuits
Durée des séjours en hébergement	
0,5 à 2 jours :	13%
3 à 6 jours :	20%
7 à 14 jours :	35%
15 à 30 jours :	16%
31 à 62 jours :	13%
63 à 126 jours :	3%

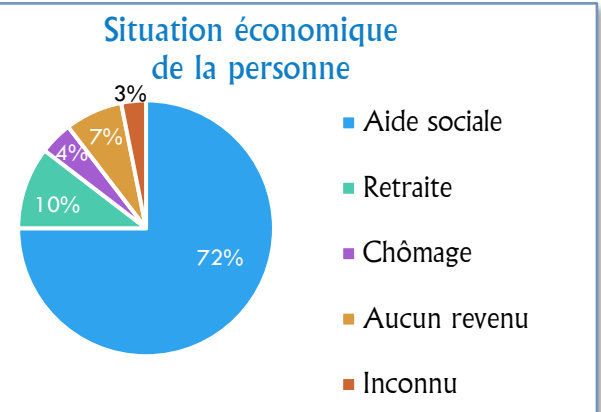
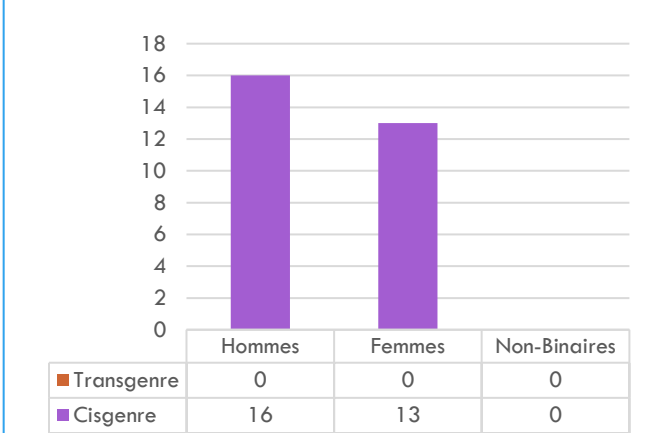


Récurrence

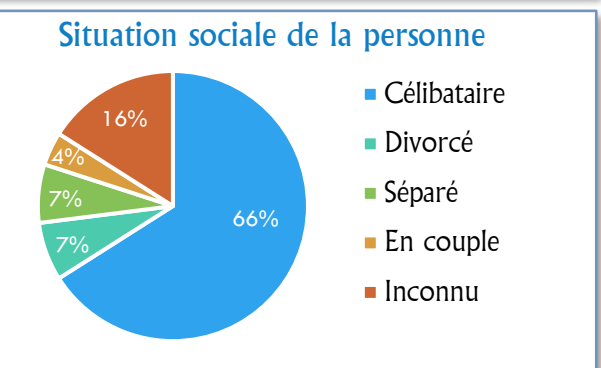
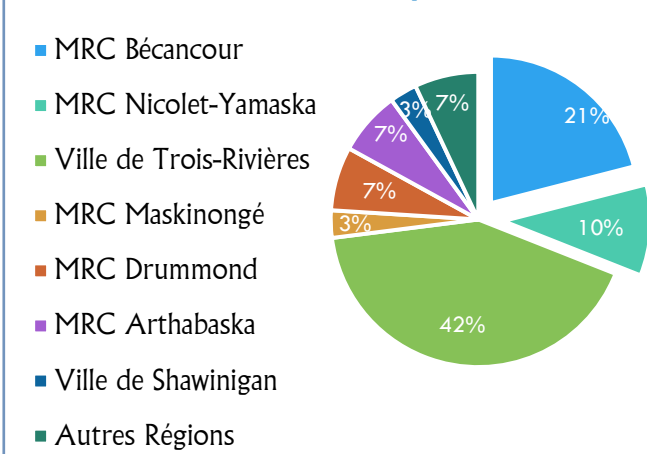
1 séjour	2 séjours	3 séjours	4 séjours	5 séjours
27	2	0	0	0



Proportion des sexes

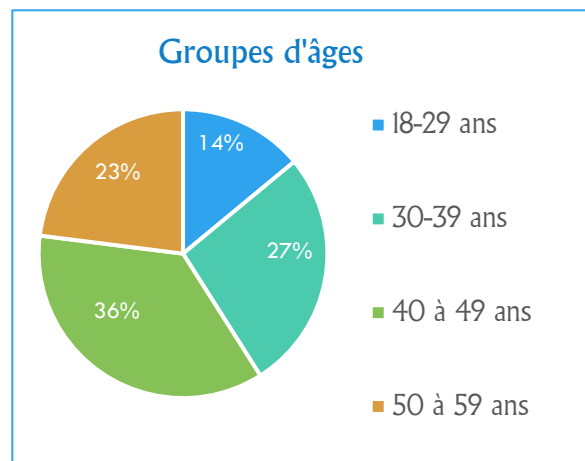


Provenances de la personne



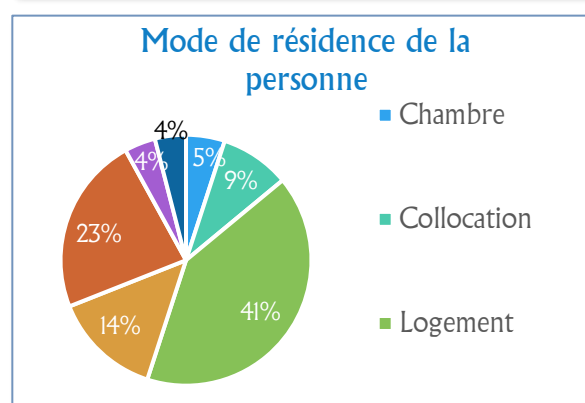
Profils des personnes : Hébergements en dépendance

Indicateurs	2021-2022
Demandes d'hébergement	46
Admissions en hébergement	22
Personnes différentes admises	22
Durée moyenne des séjours	18 nuits
Durée des séjours en hébergement	
0,5 à 2 jours :	4%
3 à 6 jours :	5%
7 à 14 jours :	50%
15 à 30 jours :	32%
31 à 62 jours :	5%
63 à 126 jours :	4%

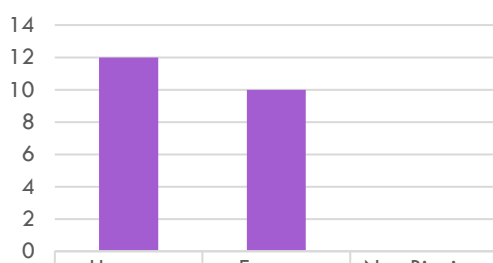


Récurrence

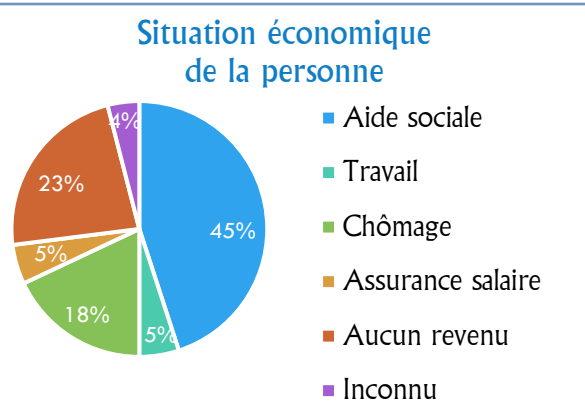
1 séjour	2 séjours	3 séjours	4 séjours	5 séjours
22	0	0	0	0



Proportion des sexes

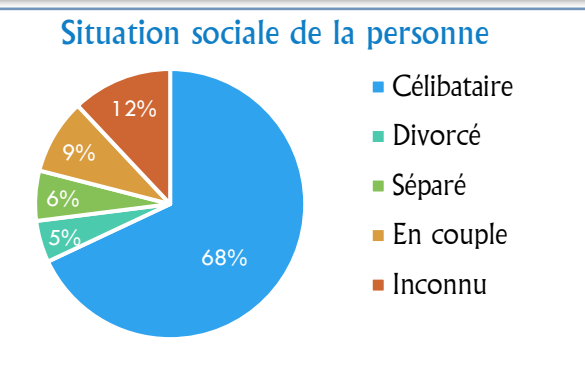
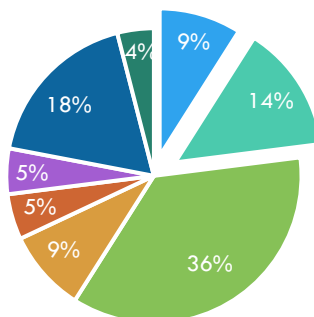


	Hommes	Femmes	Non-Binaires
Transgenre	0	0	0
Cisgenre	12	10	0



Provenances de la personne

- MRC Bécancour
- MRC Nicolet-Yamaska
- Ville de Trois-Rivières
- MRC Drummond
- MRC Arthabaska
- MRC Érable
- Ville de Shawinigan
- Autres Régions



Bilan des appels

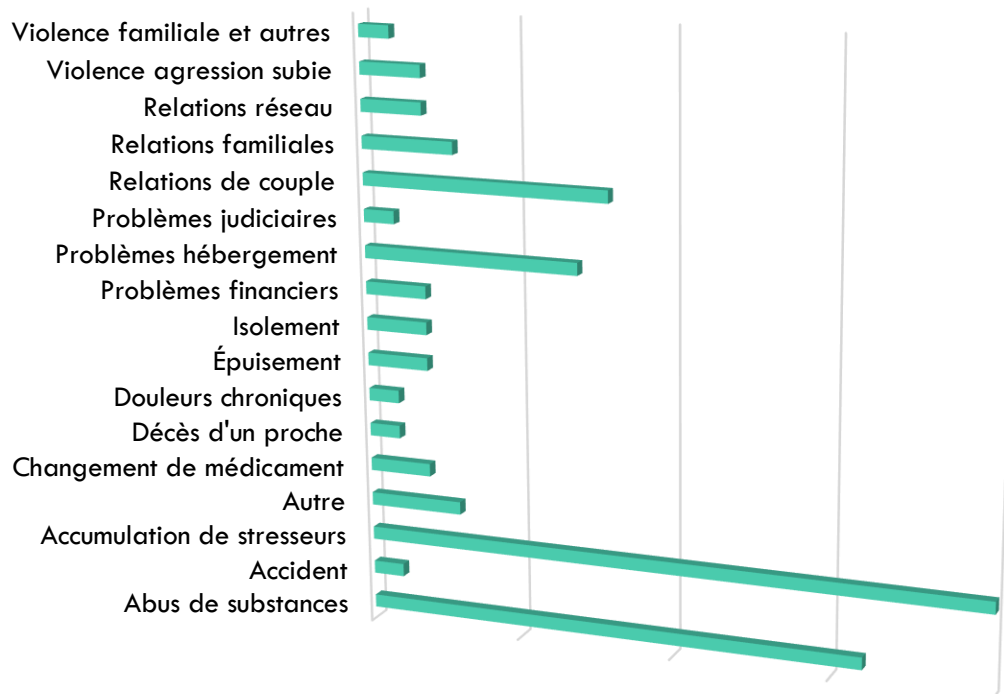
	Appels	Moment des appels	Appels
Contact avec un organisme de la communauté	229	Jour	1156
Contact en lien à une demande d'hébergement	166	Soir	851
Contact pharmacie	208	Nuit	81
Demande d'hébergement	330		
Discussion clinique avec partenaire	131		
Intervention de crise	24		
Planification de l'arrivée en hébergement	46		
Prise d'information	299		
Références - Orientation	28		
Soutien à un proche	36		
Suivi du retour progressif	3		
Suivi post-hébergement	12		
Vérification nb places disponibles	134		
		Durée des appels	%
		Moins de 10 min	62%
		10 à 19	26%
		20 à 29	6%
		30 à 39	4%
		40 à 49	1%
		Plus de 60	1%

Bilan des interventions réalisées

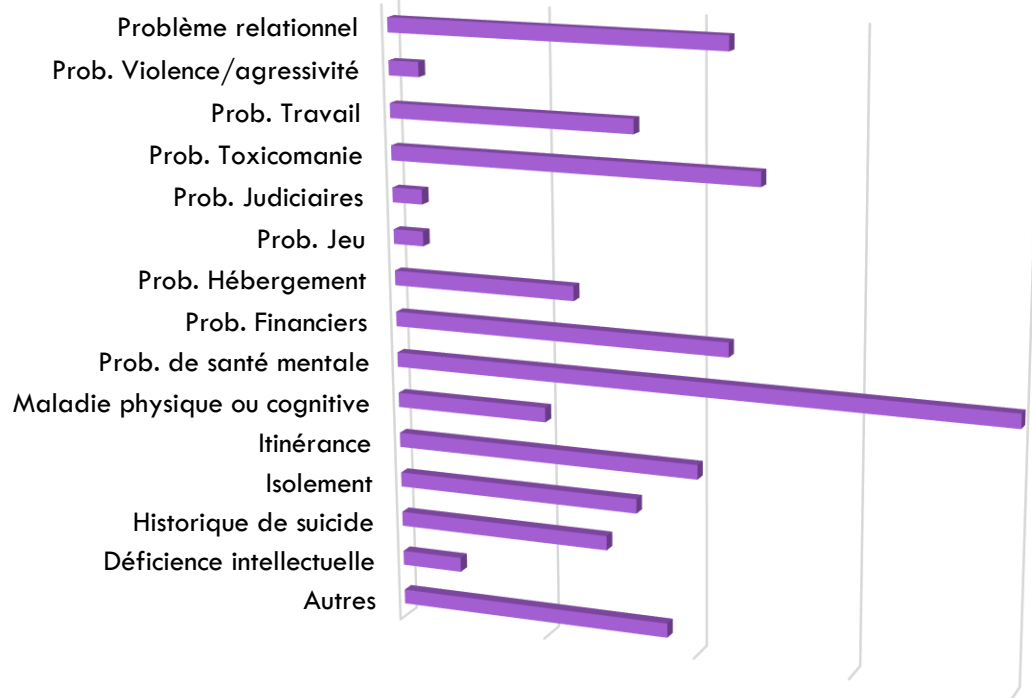
	Interventions
Rencontres Formelles	1635
Rencontres concertées avec un partenaire	32
Rencontres familiales/impliquant l'entourage	4
Ateliers/activités de groupe	89
Rencontres informelles	1309
Intervention de crise	32
Accompagnement/transport	14
Rencontre d'accueil ou de fin de séjour	242

Contexte des demandes d'hébergement

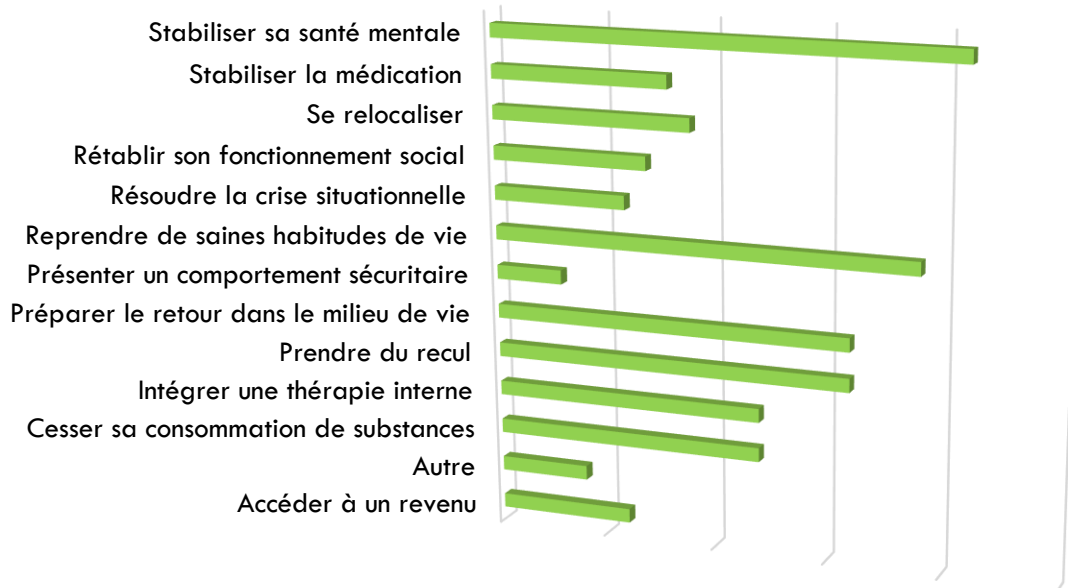
Déclencheur de la crise



Stresseurs accentuant la crise



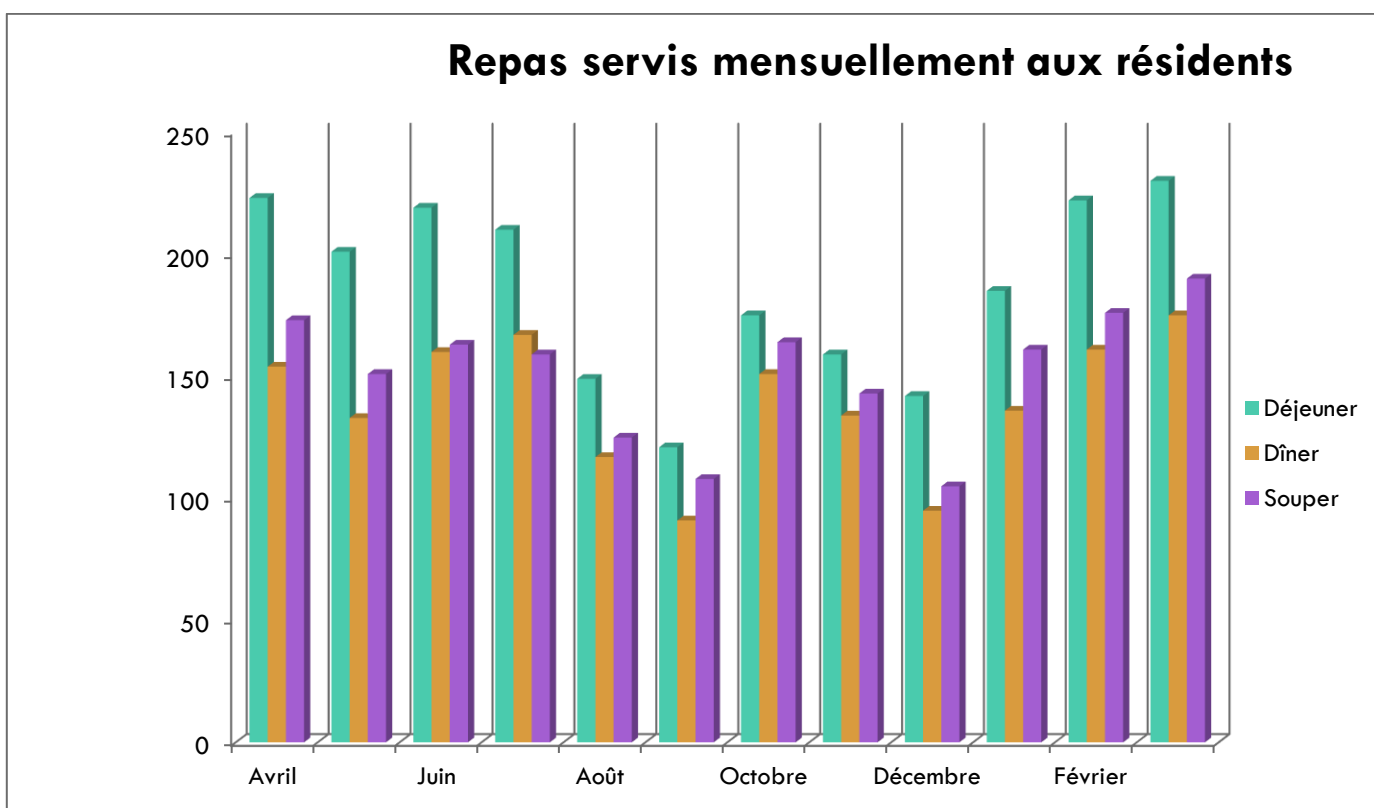
Besoins identifiés lors de la demande d'hébergement



Statistiques des repas

Total des repas servis : 5728

MOIS	Résident Déjeuner	Personnel Déjeuner	Résident Dîner	Personnel Dîner	Résident Souper	Personnel Souper
Avril	223	0	154	73	173	51
Mai	201	0	133	98	151	58
Juin	219	0	160	87	163	43
Juillet	210	0	167	80	159	45
Août	149	0	117	96	125	52
Septembre	121	0	91	90	108	56
Octobre	175	0	151	73	164	53
Novembre	159	2	134	76	143	55
Décembre	142	0	95	65	105	53
Janvier	185	0	136	83	161	48
Février	222	1	161	62	176	46
Mars	230	0	175	83	190	60
TOTAUX	2236	3	1674	966	1818	620



Appréciation des services

65 grilles d'appréciations des services ont été recueillies cette année. Voici la compilation des résultats obtenus :

APPRÉCIATION CRITÈRES	Très insatisfaisant	Insatisfaisant	Acceptable	Satisfaisant	Excellent
1. Le contact avec l'intervenant.e lors de ma demande d'hébergement a été	3%	0%	0%	20%	77%
2. L'accueil et les explications de l'intervenant.e lors de mon arrivée ont été	1%	1%	1%	24%	73%
3. L'accompagnement et le suivi de mon plan d'action par l'équipe a été	3%	0%	7%	30%	60%
4. Le fonctionnement de l'organisme (les règlements, l'horaire et le partage des tâches) est	1%	0%	7%	28%	64%
5. La diversité et la qualité des repas sont	3%	0%	1%	22%	74%
6. Le confort, l'ambiance et la propreté de la maison sont	2%	3%	2%	30%	63%
	Pas du tout	Plus ou moins	Je ne sais pas	Un peu	Tout à fait
7. J'ai le sentiment que mon séjour a répondu à mon besoin.	2%	2%	9%	17%	70%
8. J'ai le sentiment d'avoir été écouté et compris par l'équipe.	0%	3%	2%	5%	90%
9. Je recommande les services de La Chrysalide.	0%	0%	1%	5%	94%

La majorité des personnes hébergées écrivent des commentaires d'appréciation et d'encouragement dans le formulaire d'évaluation des services. Parfois, certaines personnes précisent des suggestions. Voici donc les suggestions qui sont ressorties majoritairement dans nos formulaires d'appréciation des services cette année:

Commentaires

Avoir une meilleure équité dans la distribution des tâches.

Augmenter la quantité de café lorsqu'il y a plus de 5 résidents.

Organiser plus de petites activités dans la journée.

Augmenter la durée des hébergements de crise.

Formations, réunions et ressourcement

Formations et conférences		
	Inscriptions	Heures
Formation des formateurs : Formation provinciale sur l'intervention de crise dans le milieu 24/7	1	40
Forum : Agressions sexuelles - Violence conjugale	1	12
Secourisme en milieu de travail	3	14
Estimation du risque d'homicide	3	16
Bonne pratique en intervention suicide (formation complète)	4	14
Bonne pratique en intervention suicide (rafraîchissement)	2	3.5
Changements à la CNESST	1	3
Activités d'équipe		
	Réunions	Heures
Réunion d'équipe clinique	22	40
Journée de ressourcement	0	0
Supervision clinique		
		Heures
		15

Réalisation des priorités d'action 2022-2023

Priorités	Objectifs	MOYENS
1. Harmonisation de l'équipe	Réaliser le Plan d'action de l'équipe	<p>Réaliser une nouvelle planification stratégique 2022-2025 de l'équipe;</p> <p>Planification d'un lac-à-l'épaule jumelé membres du CA pour une planification stratégique Carrefour Santé mentale BNY et l'équipe pour la création d'un nouveau plan d'action triennal 2021-2024 ;</p> <p>Planification bisannuelle de journée de ressourcement d'équipe dans le but de suivre la progression des travaux engagés dans la planification stratégique 2022-2025 ;</p> <p>Mettre en place un programme d'attraction / rétention d'employé pour stabiliser l'équipe et contrer la pénurie de main-d'œuvre.</p> <p>L'instabilité dans l'équipe de travail a rendu impossible la mise en place des journées de planification et de ressourcement cette année. Beaucoup de temps et d'énergie ont dû être investis dans les processus d'embauche et de formation des nouveaux employés au cours de ces dernières années. Nous espérons que la hausse significative de notre échelle salariale parviendra à corriger cette situation.</p>
2. Expertise clinique	Développer notre expertise clinique de manière continue	<p>Mettre en place un programme de formation subventionné par Emploi Québec ;</p> <p>Invité conseiller clinique ou expert pour le développement clinique des intervenants lors des journées de ressourcement ;</p> <p>Rendre disponible la formation Omega ; Reporté en 2023-2024</p> <p>Mise à jour des cartes de compétence en RCR ; En cours, 4 employés ont reçu la formation cette année.</p> <p>Rafraîchissement des meilleures pratiques en prévention du suicide ; Tous les intervenants réguliers ont reçu la formation complète ou un rafraîchissement selon la nécessité.</p> <p>Rendre disponible la formation sur l'estimation des idées suicidaires ; Deux intervenants ont été formés.</p>

		<p>Former la cuisinière Hygiène et salubrité des gestionnaires. N.A.</p> <p>Rendre disponible et rentable (campagne de financement) la formation provinciale sur l'intervention de crise dans le milieu 24/7 Notre formatrice a été accréditée, le déploiement de la formation n'a pas encore été débuté.</p>
<p>3. Financement</p>	<p>Maintenir et développer des sources de financement alternatives complémentaires</p>	<p>Continuité de l'élaboration du projet d'hébergement <i>d'observation-évaluation</i> 0-60 jours/réadaptation en collaboration avec CIUSSS MCQ (M. Serge Boisvert);</p> <p>Activité de financement pour souligner la semaine de santé mentale avec les organismes en santé mentale des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska. Pérenniser le RDV santé mentale BNY; Bien qu'elle n'ait pas engendré de profit significatif, la conférence offerte pour le rendez-vous santé mentale BNY a eu un grand succès et a ouvert la voie à une activité parallèle dans le cadre de La Semaine de sensibilisation aux maladies mentales ; la Grande Bouffée d'air.</p> <p>Créer une campagne de financement annuellement (ex : vente de produits ou go fund me) pour augmenter nos sources de financement ;</p> <p>Maintenir et augmenter notre protocole d'entente avec le CIUSSS MCQ dans le logement supervisé autonome.</p>
<p>Promotion et sensibilisation</p>	<p>Sensibiliser la population et promouvoir l'organisme</p>	<p>Participer aux activités promotionnelles de la Table hébergement du ROBSM 04/17 auprès des divers programmes ciblés et directions du CIUSSS MCQ;</p> <p>Participer aux activités promotionnelles des CDC de Bécancour et Nicolet-Yamaska auprès des diverses instances dans le développement communautaire et y représenter la santé mentale ;</p> <p>Faire la distribution des affiches et dépliants auprès des GMF des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska.</p>
<p>. Partenariats et collaboration</p>	<p>Consolider et maintenir des arrimages efficaces auprès des divers partenaires;</p>	<p>Promouvoir notre ouverture à envisager le développement d'unités d'hébergement 0-60 jours/réadaptation en santé mentale en Mauricie auprès des instances concernées du CIUSSS MCQ;</p> <p>Développer le logements sociaux et/ou supervisés (continuum de service en hébergement / logements) Les travaux ont été mis en pause suite au changement dans les programmes accès-logis de la SHQ.</p>

Participer aux chantiers du Réseau local de services (RLS) de la Table santé mentale adulte et dépendances du CIUSSS MCQ;

Favoriser les échanges d'expertise entre les intervenants de différents milieux en santé mentale en fonction des intérêts de l'équipe, planifiées par la Table hébergement du ROBSM 04/17;

Participer à la Table de concertation communautaire de Bécancour et collaborer aux travaux de divers comités formés.

Collaborer avec les partenaires en santé mentale et dépendance des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska dans des projets communs.

Être partenaire actif dans le Mouvement de mobilisation pour l'augmentation à la mission du PSOC dans un but d'attraction et rétention de la main-d'œuvre avec le comité stratégique du ROBSM M-CQ

Renouvellement des priorités 2023-2024

Priorités	Objectifs	MOYENS
1. Harmonisation de l'équipe	Réaliser le Plan d'action de l'équipe	Stabiliser l'équipe de travail ; Réaliser une planification stratégique ; Planifier un lac-à-l'épaule pour la créer un nouveau plan d'action triennal ; Planifier bisannuellement des journées de ressourcement d'équipe dans le but d'assurer un suivi régulier de l'avancement de notre plan d'action triennal.
2. Expertise clinique	Développer notre expertise clinique de manière continue	Assurer le suivi du développement des compétences des intervenants pas le biais des rencontres de supervision clinique ; Inviter un conseiller clinique externe ou un expert lors des journées de ressourcement ; Rendre disponible la formation Omega ; Poursuivre la mise à jour des cartes de compétence en RCR ; Poursuivre la formation des intervenants avec la Formation provinciale sur l'estimation et la gestion du risque d'homicide ; Rendre disponible la formation provinciale sur l'intervention de crise dans le milieu 24/7.

3. Financement	Maintenir et développer des sources de financement alternatives complémentaires	Pérenniser le RDV santé mentale BNY en collaboration avec les autres organismes en santé mentale de notre territoire ; Organiser une campagne de financement annuelle ; Maintenir notre protocole d'entente avec le CIUSSS MCQ dans le logement supervisé autonome.
4 Promotion et sensibilisation	Sensibiliser la population et promouvoir l'organisme	Participer aux activités promotionnelles de la Table hébergement du ROBSM 04/17 auprès des divers programmes ciblés et directions du CIUSSS MCQ ; Participer aux activités promotionnelles des CDC de Bécancour et Nicolet-Yamaska auprès des diverses instances dans le développement communautaire et y représenter la santé mentale ; Faire la distribution des affiches et dépliants auprès des GMF des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska.
5. Partenariats et collaboration	Consolider et maintenir des arrimages efficaces auprès des divers partenaires;	Poursuivre l'élaboration du projet d'hébergement <i>d'observation-évaluation</i> 0-60 jours / réadaptation en collaboration avec CIUSSS MCQ ; Participer aux chantiers du Réseau local de services (RLS) de la Table santé mentale adulte et dépendances du CIUSSS MCQ ; Favoriser les échanges d'expertise entre les intervenants de différents milieux en santé mentale en fonction des intérêts de l'équipe, planifiées par la Table hébergement du ROBSM 04/17 ; Participer à la Table de concertation communautaire de Bécancour et collaborer aux travaux de divers comités formés ; Collaborer avec les partenaires en santé mentale et dépendance des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska dans des projets communs ; Être partenaire actif dans le Mouvement de mobilisation "Le choix impossible" dans un but d'attraction et rétention de la main-d'œuvre avec le comité stratégique du ROBSM M-CQ.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023-2024

Source de revenus	Montant
CIUSSMCQ - PSOC	582 124,00 \$
CIUSSMCQ - Enveloppe centre de crise	203 000,00 \$
CIUSSMCQ - Enveloppe loyer supervisé autonome (LSA)	9 000,00 \$
Centraide Régions centre-ouest du Québec	15 000,00 \$
Contribution des usagers	10 000,00 \$
Autofinancement / dons	5 000,00 \$
Autres revenus	5 000,00 \$
Total des revenus	829 124,00 \$

Source de dépenses	Montant
Salaires et avantage sociaux	564 610,00 \$
Loyer et hypothèque	28 800,00 \$
Réserve de gestion hypothécaire	15 000,00 \$
Frais d'administration et de bureau	40 000,00 \$
Vie associative	5 000,00 \$
Frais d'activité et formation	10 000,00 \$
Frais de déplacement	10 000,00 \$
Frais d'hébergement	50 000,00 \$
Publicité/promotion/timbre	5 500,00 \$
Fond d'urgence	25 000,00 \$
Total des dépenses	753 910,00 \$
Total Surplus / déficit	75 214,00 \$

Annexes au Rapport d'activité 2019-2020



Guide du résident

1. Les critères d'hébergement

- **La sécurité** : Assurer sa sécurité et celles des autres;
- **Le volontariat** : Exercer le choix d'être ici, participer activement aux tâches;
- **La collaboration** : Respecter l'équipe, le fonctionnement de l'organisme et les principes d'hébergement ci-bas mentionnés;
- **La cohabitation** : Respecter les autres personnes résidentes et faire preuve de tolérance;
- **L'autonomie** : Prendre ses responsabilités et respecter ses engagements;
- **La sobriété** : S'abstenir d'être en état d'intoxication (alcool et drogue);
- **La mobilisation** : Se mettre en action dans l'atteinte d'un changement.

1.1. **Suspension de l'hébergement :**

S'il s'aperçoit du non-respect de l'un ou plusieurs de ces critères d'hébergement, un intervenant peut mettre fin à votre hébergement. Vous serez alors informés du motif ainsi que des conditions vous permettant de refaire une autre demande d'hébergement;

2. Les principes de l'hébergement

2.1. **Respect de soi, des autres et de l'organisme :**

- Vous devez respecter les autres (hygiène, bruit, attitude, opinions, comportements) et collaborer aux demandes faites par l'équipe;
- Préservez votre intégrité, votre intimité et votre confidentialité auprès des autres résidents;
- Durant votre séjour vous avez l'opportunité d'utiliser les installations et les commodités de la Chrysalide. Nous vous demandons de respecter les lieux, l'espace, le matériel et les procédures en place. (Exemple : Utiliser le verre et la tasse identifié à votre chambre, ne pas déplacer les meubles, ne pas mettre d'affiche sur les murs des chambres etc...);
- Il est interdit d'aller dans les chambres des autres;
- Il est interdit d'entrer dans les bureaux et l'espace cuisine sans autorisation;
- L'accès au sous-sol est interdit entre 22h30 et 6h.

2.2. Utilisation sécuritaire de la médication :

La médication doit être prise telle que prescrite et en présence d'un intervenant. Se présenter au bureau des intervenants le matin entre 6h00 et 8 h 55, le midi entre 11h30 et 12 h 55, au souper entre 16h30 et 17 h 55 et au coucher entre 19h30 et 22h30.

2.3. Implication à l'hébergement :

Vous devez contribuer financièrement à votre hébergement et participer aux activités prévues dans l'horaire de la Chrysalide. Avant votre départ, vous devez nettoyer votre chambre, laver et refaire votre lit.

2.4. Contribution financière :

Une carte de membre au coût de 5.00\$ annuellement est **obligatoire** pour recevoir des services de la Chrysalide. Vous devez vous acquitter des frais d'hébergement de **16.00\$** par nuit. Des arrangements financiers peuvent être faits avec l'équipe de direction. Les bénéficiaires d'aide sociale peuvent faire compléter un rapport médical prévu pour faire rembourser les frais d'hébergement jusqu'à concurrence de 500.00\$.

2.5. Utilisation de vos appareils : Par Respect de la zone de repos, seuls les téléphones cellulaires sont acceptés dans les chambres;

2.6. Consommation :

- En tout temps, vous devez vous abstenir de posséder ou être sous l'effet de drogue ou d'alcool;
- ✓ Il n'est pas permis de posséder et de jouer à des loteries ou cyber jeux et de consommer des boissons énergisantes dans la maison ou sur le terrain de la Chrysalide;
- ✓ Les produits du tabac où les produits de vapotage sont permis dans les zones prévues à cet effet soit, aux abords des cendriers. Les stationnements et la façade avant de la maison sont des espaces sans fumée. Merci de respecter ces zones et de mettre vos mégots de cigarette dans les cendriers;
- ✓ La nuit, entre **minuit et 6 h**, vous aurez l'autorisation de sortir fumer à 2 reprises et en alternance avec les autres résidents.

2.7. Prêt de matériels :

- ✓ Après l'utilisation, veuillez désinfecter et remettre à l'équipe chaque chose empruntée (matériel de créativité, jeu, livre, vélo, etc.);
- ✓ L'utilisation de la puce du système de déverrouillage de la porte avant qui vous est prêtée est obligatoire pour vos entrées et sorties de la ressource. S'il y a perte de cette puce, 10.00 \$ facturés;

2.8. Planification de votre hébergement :

- **Hébergement de crise**: Hébergement bref ayant pour but de vous accompagner vers un retour à l'équilibre, au cours duquel vous bénéficierez d'une rencontre quotidienne avec un intervenant.

- **Hébergement de stabilisation :** Hébergement vous offrant un milieu sécuritaire pour vous soutenir dans la stabilisation et/ou la prévention de la détérioration de votre santé mentale. Le plan d'action individualisé (PAI) qui sera réalisé avec vous quelques jours après votre arrivée servira à cibler les moyens à mettre en place pour atteindre votre objectif et la forme du soutien que les intervenants vous offriront. Ce PAI sera révisé régulièrement afin de s'ajuster à l'évolution de votre situation et de bien préparer la fin de votre séjour.
- **Hébergement en dépendance :** Hébergement vous offrant un milieu encadré ayant pour but de vous aider à cesser votre consommation ou de prévenir une rechute. Le plan d'action individualisé (PAI) qui sera réalisé avec vous quelques jours après votre arrivée servira à cibler les moyens à mettre en place pour atteindre votre objectif, la forme du soutien que les intervenants vous offriront ainsi que la durée de votre séjour.
- **Hébergement de relocalisation :** Hébergement vous offrant un milieu sécuritaire pour réaliser vos démarches de relocalisations. Le plan d'action individualisé (PAI) qui sera réalisé avec vous quelques jours après votre arrivée servira à cibler les moyens à mettre en place pour atteindre votre objectif, la forme du soutien que les intervenants vous offriront ainsi que la durée de votre séjour.

NB : Dans le but de maximiser l'accès à nos services et/ou pour répondre aux exigences de la pandémie de COVID-19, peu importe le type d'hébergement et à tout moment, les intervenants, la coordination ou la direction peuvent exiger un changement de chambre vers une chambre seule ou une chambre pour deux personnes soit à l'étage ou au rez-de-chaussée. Votre collaboration sera demandée et tout manque de collaboration peut entraîner une suspension selon les critères d'hébergement nommé au début du document.

2.9. Présence dans la maison :

Vous devez être présent dans la maison chaque nuit de 22 h 30 à 6 h. Un retard ou une absence injustifiée et non autorisée peut entraîner une suspension d'hébergement;

2.10. Planification de la journée :

Nous vous demandons de vous présenter chaque jour à la réunion « Bon départ » qui se déroule chaque jour à 8 h 30 dans la cuisine. Vous devez être habillé de façon respectueuse et vous présenter avant que l'intervenant (e) ne ferme la porte. Cette rencontre vise à nommer ses besoins et planifier la journée. Si la porte est fermée, ne pas déranger la réunion en cours et aller voir l'intervenant (e), lorsque disponible, pour prendre connaissance de vos tâches assignées et nommer vos besoins de la journée. Vous êtes par la suite responsable de prendre connaissance de la planification des rencontres journalières qui sera affichée à 9 h 45 sur la porte du bureau des intervenants;

2.11. Repas et collations :

Repas

- ✓ Déjeuner : (service libre) de 6 h à 8 h 20
- ✓ Dîner : Le service se fait de 12 h à 12 h 45
- ✓ Souper : Le service se fait de 17 h à 17 h 45

Aucun repas ne sera servi après les heures de repas indiqués.

Collation

- ✓ Matin : 10 h à 10 h 15
- ✓ Après-midi : 15 h à 15 h 15
- ✓ Soirée : 21 h à 21 h 15

2.12. Allergies et contraintes alimentaires :

Nous nous engageons à porter une attention particulière à votre situation. Par contre, si vous avez des contraintes sévères vous aurez la responsabilité de répondre à vos besoins alimentaires.

2.13. Participation à la vaisselle :

Selon ses engagements indiqués à l'horaire, se présenter aux heures pour faire la vaisselle : déjeuner **8h45**, dîner à **13h**, souper à **18h**. Il est possible de débiter la vaisselle un **maximum de 15 minutes avant** si les 2 coéquipiers sont prêts et reçoivent l'accord de l'intervenant. En soirée, chacun doit obligatoirement laver la vaisselle qu'il a utilisée durant l'heure de la collation. Toute la vaisselle sera lavée selon le protocole d'assainissement affiché.

2.14. Participation aux tâches hebdomadaires/activités planifiées :

Toutes les activités planifiées sont **obligatoires**. Seuls les rendez-vous ou les démarches inclus dans le plan d'action individualisé peuvent exempter les tâches et les activités planifiées.

- Les tâches ménagères sont planifiées à l'horaire de la Chrysalide les mercredis et dimanches à 13h30 chaque semaine.
- Une activité est prévue à l'horaire tous les mardi et jeudi à 13h30.

2.15. Visites et sorties :

Chaque visiteur et chaque sortie doivent être préalablement autorisés par un intervenant. Horaire des visiteurs de 14h à 16h et 19h à 20h30.

2.16. Utilisation du téléphone :

Toutes démarches téléphoniques liées à votre plan d'action individualisé ou impliquant de contacter des professionnels (santé, services sociaux et justice) ou des organismes peuvent se réaliser dans un bureau lors d'une rencontre. Un téléphone public est aussi disponible au sous-sol pour vos appels personnels.

2.17. Tournée de nuit :

Deux tournées seront faites dans la nuit pour la quiétude et la sécurité des lieux. Lors de ces tournées, la porte de toutes les chambres sera ouverte.

2.18. Douche :

Il est recommandé de se doucher tous les jours. L'accès aux douches est de 6 h à 22 h 30. Douche du rez-de-chaussée : 6 h à 8 h 20 et 18 h à 22 h 30. Aucune douche n'est permise durant la nuit. Nettoyer votre douche après utilisation.

3. L'Éthique et la confidentialité

3.1. Relation professionnelle :

Les employés de l'organisme doivent préserver une relation professionnelle et ils doivent s'abstenir de développer toutes autres formes de relations auprès des personnes qui fréquentent l'organisme. Ils ne sont pas autorisés à fournir des coordonnées personnelles, développer une relation exclusive en marge de l'équipe, accepter des liens sur les groupes sociaux, accepter des cadeaux ou développer des relations amicales ou affectives;

3.2. Autonomie financière :

L'organisme ne prête pas d'argent et n'échange pas les chèques. Il est fortement recommandé de ne pas prêter ou emprunter de l'argent à un autre résident. Vous pouvez aviser un membre de l'équipe de travail si vous subissez de l'intimidation financière ou tout type d'intimidation;

3.3. Don :

Les dons raisonnables sont acceptés;

3.4. Plainte :

En cas de désaccord persistant ou de conflit avec un intervenant, nous vous invitons à rencontrer un membre de la direction soit la direction générale ou la coordination clinique. Si vous voulez formuler une plainte envers l'organisme, vous pouvez contacter directement le Bureau du Commissaire Régional aux Plaintes et à la Qualité des Services au 819-233-2111 poste 18302.

3.5. Appréciation des services :

À la fin de l'hébergement, nous vous invitons à remplir un formulaire d'appréciation de nos services. Vous pouvez également demander ce document à tout moment au cours de l'hébergement pour vous exprimer;

3.6. Confidentialité :

Pendant votre hébergement, si nécessaire, nous devons communiquer certaines informations à des professionnels et à des partenaires dans le but d'optimiser votre cheminement. Soyez assuré de notre transparence et de notre professionnalisme. En cas de dangerosité pour vous ou quelqu'un d'autre, nous serons dans l'obligation

d'intervenir en utilisant les informations nécessaires pour assurer la sécurité de tous.
Nous ne pouvons pas assurer la confidentialité des autres résidents.

4. Engagement

Par cette signature, j'atteste avoir pris connaissance du guide du résident de la Chrysalide M.H.C.S.M. qui m'a été expliqué par un intervenant de la Chrysalide, m'engage à respecter ces principes tout au long de mon séjour et autorise les intervenants de la Chrysalide à échanger les informations nécessaires à l'optimisation de mon cheminement avec les professionnels qui m'offrent un suivi à l'extérieur de la ressource.

Signature du résident

Date





Annexe au Guide du résident- Zone Verte

1. Ajout : Mesures préventives (COVID-19)

→ **Distanciation physique**

- Conservez une distance sécuritaire de deux mètres avec les intervenants et résidents.
- Présence au maximum de deux personnes à la fois dans le salon.
- Se positionner sur les « stops » au sol lorsque requis.
- Les modalités entourant les visites et les sorties sont ajustées selon les directives de la santé publique, il se peut donc qu'elles soient modifiées au cours de votre séjour.

→ **Hygiène**

- Toujours se laver les mains aux entrées et sorties de la maison, aux moments des repas et collations, quand on se mouche et quand on va à la salle de bain.
- Toujours porter un masque (sauf assis en train de manger à la salle à manger)
- Toujours tousser et éternuer dans votre coude.
- Toujours jeter vos mouchoirs souillés à la poubelle
- Toujours désinfecter les espaces utilisés avec l'assainisseur prévu à cet effet.

→ **Santé**

- Chaque matin, faites prendre votre température par l'intervenant en poste et complétez le registre quotidien pour l'autoévaluation des symptômes de COVID-19
- Si au cours de votre séjour vous développez l'un des symptômes identifiés dans le registre quotidien pour l'autoévaluation des symptômes de COVID-19, nous vous demandons de collaborer à toutes les directives que vous donnera l'intervenant; vous serez placés en isolement préventif le temps d'effectuer un test de dépistage et que nous en recevions le résultat, cela signifie que vous ne pourrez sortir de cette chambre pour aucune autre raison qu'utiliser la salle de bain que vous devrez désinfecter soigneusement après usage.

→ **Confinement préventif à l'arrivée**

À votre arrivée en hébergement, vous devrez passer un test de dépistage rapide et être isolé. Pendant cet isolement :

- Port du masque en tout temps
- Être en isolement dans la chambre
- Les salles communes sont interdites

- Être en contact restreint avec les autres résidents et le personnel à plus de 2 mètres
- Prendre les repas dans la zone d'isolement ou SEUL dans les airs de repas
- Aller dehors (Obligation de rester sur le terrain. S'il y a des sorties non nécessaires et non autorisées, le confinement reprend au jour 1).

Vaccinée adéquatement (preuve vaccinale des 2 vaccins depuis plus de 21 jours) : Isolement préventif de **5 jours** suite à l'obtention d'un test rapide négatif.

Autre situation vaccinale : Isolement préventif de **10 jours** suite à l'obtention d'un test rapide négatif.

→ **Demande de résultat pour dépistage COVID-19**

Pendant votre hébergement, si nécessaire, vous pourriez avoir besoin d'un test de dépistage de la COVID-19. Dès que le dépistage est fait, vous pourriez appeler aux archives médicales Cloutier, St-Joseph ou CHAUR pour demander les résultats accompagnés d'un intervenant(e). Cependant, s'il est trop difficile pour vous d'effectuer ce suivi, au moment du dépistage, à la signature de ce document, vous donnez le consentement à un intervenant de la Chrysalide de faire une demande de suivi auprès des archives Cloutier, St-Joseph ou CHAUR.



Remerciements

Merci à tous nos bailleurs de fond et donateurs!

L'équipe du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)
La Société d'habitation du Québec
Centraide MCQ
L'organisme Marie 4 Poches
Canada Helps.org
Les donateurs anonymes



Merci à tous nos proches collaborateurs et partenaires!

Les partenaires du CIUSSS MCQ
Les partenaires des organismes communautaires
Les médecins du territoire
La CDC de Bécancour
Le ROBSM des régions 04-17
Le RESICQ
La FROHMCQ



RAS-LE-BOL?
Appelle au centre de crise le plus près

J'ai besoin d'aide

Vous vivez une situation de crise ?
Un de vos proches est en crise ?
N'hésitez pas à demander de l'aide
et contactez les services de crise de
votre secteur.

**Les centres
de crise**

Les centres offrent des
services de crise pour
toutes personnes adultes
vivant une situation de
détresse, à risque de suicide
ou non, ainsi qu'à leurs
proches.

On ne sait jamais, vous ou un proche
pourriez avoir besoin de soutien.

Ayez toujours de l'aide
à portée de la main
avec l'application mobile

Crise

Centres de crise du Québec

24/7 Aide-moi
Aider un proche À propos
Site web Facebook

disponible sur **App Store** disponible sur **Google play**

